

Rapport local

Étude sur le phénomène
de l'abandon scolaire dans la MRC
de Sept-Rivières

Présenté au
Comité RAP Côte-Nord

Par Sogémap inc.

Décembre 2002

Sogémap inc.
1075, rue Saint-Alexandre
Longueuil (Québec)
J4H 3H2

Téléphone (514) 990-0546
(450) 670-8952

Télocopieur (450) 670-0009

Courriel : sogemap@sogemap.com
www.sogemap.com

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION.....	1
Mandat.....	1
Démarche de recherche.....	3
Plan du document.....	4
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC	5
1.1 TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE	5
Territoire.....	5
Population.....	6
Migration.....	8
1.2 NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	11
1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	12
1.4 REVENU DES MÉNAGES.....	15
1.5 CONCLUSION SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC.....	17
DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	19
2.1 ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC	19
Décrochage scolaire	20
Taux de promotion	22
Résultats scolaires des élèves.....	23
2.2 PROBLÉMATIQUE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE.....	28
2.2.1 <i>Facteurs favorisant le décrochage scolaire au secondaire</i>	28
A Facteurs familiaux.....	28
B Facteurs interpersonnels.....	31
C Facteurs individuels.....	32
Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves.....	32
Consommation d'alcool et de drogue.....	33
D Facteurs institutionnels.....	34
Nombre d'élèves par classe.....	35
Services offerts à la clientèle étudiante.....	35
2.2.2 <i>Cheminement des élèves après les études secondaires</i>	36
A Décrocheurs qui retournent aux études.....	36
B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études.....	39
2.3 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	40
TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	41
3.1 FORMATION OFFERTE	41

Formation collégiale.....	41
Mesures visant la persévérance scolaire.....	42
Formation universitaire	42
Le Conseil d'orientation des services universitaires de l'est de la Côte-Nord.....	44
3.2 CHEMINEMENT DES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE.....	46
3.3 IDENTIFICATION DES FREINS À LA SCOLARISATION POSTSECONDAIRE	50
3.4 L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	51
3.4.1 <i>Au collégial</i>	51
3.4.2 <i>À l'université</i>	54
3.5 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ	55
QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC	57
Impact économique	57
Impact social	58
CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	59
5.1 MILIEU DE L'ÉDUCATION.....	59
Rôle du ministère de l'Éducation	59
Rôle des enseignants et de la direction des écoles	60
Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques.....	61
5.2 ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES.....	62
5.3 PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES	64
5.4 ATTENTES FACE AU COMITÉ RAP	65
5.5 CONCLUSION SUR LA MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE.....	66
SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES.....	67
« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »	67
« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »	68
« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? ».....	69
« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? ».....	69
« Y a-t-il des chances d'intervention? ».....	70
« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets contre l'abandon scolaire? »	70
Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?	71
ANNEXE A (BIBLIOGRAPHIE).....	73
ANNEXE B (GUIDES DE DISCUSSION).....	83
ANNEXE C (LISTE DES ORGANISMES).....	87

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES SEPT-RIVIÈRES	6
TABLEAU 1.2 POPULATION, ÂGE, FAMILLE.....	8
TABLEAU 1.3 SOLDE MIGRATOIRE DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	9
TABLEAU 1.4 PROPORTION DU SOLDE MIGRATOIRE PAR MRC ET SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1991-1995 ET 1995-1999	10
TABLEAU 1.5 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1996, 1991 ET 1986	11
TABLEAU 1.6 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996.....	12
TABLEAU 1.7 PROPORTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	14
TABLEAU 1.8 REVENU DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	15
TABLEAU 1.9 MÉNAGES PRIVÉS DONT 30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ AUX COÛTS D'HABITATION, 1996.....	16
TABLEAU 2.1 TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PARMIS LES SORTANTS INSCRITS AU SECTEUR RÉGULIER SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	21
TABLEAU 2.2 PROPORTION DE SANS DIPLÔME PARMIS LES ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE MÊME PROGRAMME APRÈS DEUX ANS SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1998-1999 ET 1999-2000	22
TABLEAU 2.3 TAUX DE PROMOTION PAR ÉCOLE, 2000	23
TABLEAU 2.4 RETARD SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA 6 ^E ANNÉE DU PRIMAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	24
TABLEAU 2.5 PROPORTION D'ÉLÈVES DE 4 ^E SECONDAIRE EN RETARD, 2000	25
TABLEAU 2.6 TAUX DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU MEQ PAR COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	26
TABLEAU 2.7 RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2001, PAR ORGANISME SCOLAIRE PUBLIC SUR LA CÔTE-NORD	27
TABLEAU 2.8 INDICE SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, 2002.....	31
TABLEAU 2.9 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2000-2001.....	37
TABLEAU 2.10 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES SELON LE NIVEAU ACADÉMIQUE, 1997-1998 ET 1998-1999	38
TABLEAU 3.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN, 1996 À 2002 (TRIMESTRE AUTOMNE).....	46
TABLEAU 3.2 NOUVEAUX INSCRITS AU COLLEGIAT DE LA MRC DE SEPT-RIVIERES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, AUTOMNE 1996 A 2001	48
TABLEAU 3.3 CHOIX DE COLLEGES ET DE PROGRAMMES PAR LES DIPLOMÉES ET DIPLOMÉS DES ÉCOLES SECONDAIRES DU TERRITOIRE, AUTOMNE 1999-2001	49
TABLEAU 3.4 TAUX DE RÉUSSITE ET D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES, 1989-1997.....	53

INTRODUCTION

Le présent document constitue un rapport local sur la MRC des Sept-Rivières¹. Il fait partie d'une série de sept rapports qui présentent les informations recueillies lors de l'étude sur le phénomène de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Cette étude a été réalisée par la firme de recherche Sogémap inc. pour le compte du Comité RAP Côte-Nord.

Dans le cadre de l'étude, un rapport régional et six rapports locaux ont été produits. Le rapport régional présente d'abord une synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire. Il décrit ensuite les actions mises en œuvre au Québec pour lutter contre ce phénomène et l'état de la situation de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Enfin, il fournit un cadre d'évaluation qui permettra d'effectuer, dans les années à venir, un suivi des projets locaux et de la stratégie régionale du Comité RAP. Par ailleurs, six rapports locaux ont également été produits en complément à ce rapport régional. Ces rapports locaux décrivent la problématique du décrochage scolaire dans chacune des cinq MRC² de la région et dans le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Mandat

Le Comité RAP Côte-Nord réunit des représentants d'organismes scolaires, sociosanitaires et économiques concernés par l'abandon scolaire et ses conséquences sur la Côte-Nord. Il a été mis sur pied en 1999 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce phénomène.

Parmi les actions que ce comité privilégie afin de promouvoir la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire, on compte la mise en œuvre d'initiatives locales visant à prévenir l'abandon de l'école. Dans le but de permettre aux intervenants et acteurs locaux de mettre sur pied des projets, les membres du comité régional étaient d'avis qu'une étude

¹ La présente étude exclue les communautés autochtones.

² La région administrative de la Côte-Nord est composée de cinq MRC : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau et Minganie.

devait être effectuée pour dresser un état de la problématique de l'abandon scolaire et un profil des milieux dans lesquels ils interviennent.

Le comité régional, par le biais de son comité scientifique, reconnaissait également la nécessité de définir dès maintenant une stratégie de reddition de comptes pour les projets qui seront mis en œuvre dans les milieux. Il souhaitait aussi qu'une analyse de la démarche régionale puisse être effectuée, afin que cette démarche puisse être appréciée en regard des projets réalisés et des expériences vécues par le Comité.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Comité RAP Côte-Nord a fait appel à la firme de recherche *Sogémap inc.* pour la réalisation d'une étude. En voici les objectifs généraux :

- acquérir une meilleure compréhension de la manifestation du phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- parfaire les connaissances quant aux stratégies et moyens d'action disponibles et réputés efficaces en matière de prévention de l'abandon scolaire.

À ces objectifs généraux s'ajoutent cinq objectifs spécifiques auxquels l'étude doit également répondre :

- établir les facteurs de risque et de protection, ainsi que les conséquences associées à l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- situer l'ampleur de la problématique de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord et dans les différents territoires de MRC;
- recenser les programmes, outils et expériences mis de l'avant au Québec pour agir sur le phénomène de l'abandon scolaire;
- déterminer les caractéristiques propres à la région et aux différentes localités qui influencent la manifestation de la problématique, la capacité d'agir et l'appropriation des outils et stratégies d'action;
- élaborer un cadre d'évaluation permettant le suivi des projets et la reddition de comptes.

Démarche de recherche

Pour rédiger le rapport régional et les rapports locaux, plusieurs stratégies de collecte d'information ont été utilisées. Une **synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire** a d'abord été réalisée. Nous avons alors pris connaissance des documents que nous a remis le comité scientifique du Comité RAP. Par la suite, nous avons complété cette documentation par des recherches dans Internet et dans des répertoires spécialisés. La liste des documents répertoriés est présentée à l'annexe A. Ces documents nous ont permis de définir la problématique de l'abandon scolaire et de recueillir les renseignements nécessaires à la préparation des outils de collecte d'information (guide de discussion [voir annexe B]).

Une **collecte de données sur l'abandon scolaire et sur les indicateurs socioéconomiques au Québec et dans la région de la Côte-Nord** a suivi. Elle s'est faite à partir, d'une part, de documents publiés dans Internet par différents ministères ou organismes et, d'autre part, de données qui nous ont été remises par les représentants des ministères et organismes contactés.

Afin d'obtenir les données les plus récentes sur l'abandon scolaire, le cheminement scolaire des étudiants et le retour aux études de la population adulte, nous avons également communiqué avec un représentant régional du ministère de l'Éducation, de même qu'avec des représentants des commissions scolaires et des cégeps de la Côte-Nord.

Les données recueillies nous ont permis d'effectuer des comparaisons entre les régions du Québec pour faire ressortir les spécificités de la Côte-Nord. Nous avons également été en mesure de faire une analyse comparative entre les différentes localités de la région.

De plus, des **groupes de discussion** ont été tenus dans les cinq MRC de la Côte-Nord, de même qu'en Basse-Côte-Nord. Pour chacun des territoires visités, nous avons invité des représentants d'organismes du réseau de l'éducation, de bureaux locaux de ministères et d'organismes publics présents dans la MRC, d'organismes municipaux, d'organismes à but non lucratif et d'associations syndicales et patronales. La liste des organismes qui ont participé aux

groupes de discussion dans la MRC de Sept-Rivières est présentée à l'annexe C. Dans le cadre de ces groupes, les discussions ont porté sur les particularités des localités visitées en ce qui concerne l'abandon scolaire (voir le guide de discussion à l'annexe B).

Finalement, des **entrevues individuelles** ont eu lieu avec des directeurs d'écoles qui ont mis sur pied des projets contre l'abandon scolaire.

Plan du document

Le présent document se divise en six parties. La première expose d'abord les caractéristiques socioéconomiques de la MRC. La deuxième partie décrit ensuite la problématique de l'abandon scolaire aux niveaux primaire et secondaire. La troisième partie la présente au collégial et à l'université. La quatrième partie traite de l'impact de l'abandon scolaire sur le développement de la MRC, alors que la cinquième partie dresse un portrait de la mobilisation des milieux vis-à-vis de cette question. Enfin, la sixième partie permet de conclure sur la problématique de l'abandon scolaire dans la MRC et de soumettre des constats pour alimenter la réflexion du milieu en ce qui a trait à l'implantation de projets locaux.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC

Les renseignements présentés dans cette partie sont de nature quantitative. Il s'agit de données provenant de différents ministères et organismes publics, lesquelles permettent de dresser un portrait socioéconomique de la population de la MRC de Sept-Rivières, puis d'effectuer des comparaisons avec les autres territoires de la Côte-Nord.

L'information fournie dans cette section est essentielle à la compréhension des particularités de la MRC. Elle vise à mettre en contexte les données sur l'abandon scolaire présentées dans la deuxième partie.

1.1 Territoire et démographie

Territoire

La MRC des Sept-Rivières s'étend d'ouest en est le long du littoral du Saint-Laurent. Son territoire commence au 50^e parallèle, à partir de la municipalité Rivière-Pentecôte, et se termine avec la municipalité Moisie. Le territoire de la MRC de Sept-Rivières a une superficie de 30 080 km².

Comme l'indique le tableau 1.1, la MRC de Sept-Rivières regroupe cinq municipalités. La plus importante en termes de population est Sept-Îles, avec 24 235 habitants. Cette localité regroupe 72,8 % de la population totale de la MRC. Les autres municipalités sont, par ordre d'importance : Port-Cartier (6 772 habitants), Moisie (984 habitants), Gallix (679 habitants) et Rivière-Pentecôte (598 habitants).

TABLEAU 1.1
Répartition de la population selon les municipalités de la MRC des Sept-Rivières

MUNICIPALITÉ	POPULATION	PROPORTION (%)	SUPERFICIE (KM ²)
Moisie	984	3,0 %	1 554,550
Sept-Îles	24 235	72,8 %	318,220
Gallix	679	2,0 %	96,650
Port-Cartier	6 772	23,4 %	300,590
Rivière-Pentecôte	598	1,8 %	773,110
	33 268	100 %	3 043,12

Source : « Répertoire des municipalités du Québec », ministère des Affaires municipales et de la Métropole, document en ligne : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html>.

Population³

Lors du recensement de 1996, la population totale de la MRC de Sept-Rivières s'élevait à 36 460 habitants, ce qui représentait 35,3 % de la population de la Côte-Nord. La MRC était le territoire le plus peuplé de la région.

Comme le révèle le tableau 1.2, le taux de variation de la population de 1986 à 1996 est légèrement positif (0,6 %). Ainsi, pour cette période, la MRC Sept-Rivières est le seul territoire sur la Côte-Nord à ne pas connaître un déclin démographique. De 1996 à 2006, elle devrait également être le seul territoire à voir sa population augmenter. La MRC devrait donc gagner 3 918 habitants pour se situer, en 2006, à 40 378 âmes.

Les données sur la répartition de la population selon l'âge indiquent que 20,1 % de la population de la MRC Sept-Rivières est âgée entre 0 et 14 ans. Cette proportion est pratiquement la même que celle observée pour l'ensemble de la Côte-Nord (20,9 %). Par contre, la proportion de la population âgée entre 15 et 64 ans est supérieure à la

³ Les données du tableau 1.1 sur la population diffèrent d'avec celles présentées dans cette section. Le *Répertoire des municipalités du Québec* indique que la population totale de la MRC de Sept-Rivières est de 33 268 habitants, alors que les données du MIC donnent plutôt le chiffre de 36 460 habitants. Cette différence s'explique par le fait que les données du *Répertoire* proviennent d'estimations annuelles de l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement. Ces estimations peuvent avoir été calculées sur une base différente de celles fournies par le MIC.

moyenne de la Côte-Nord (73,1 % contre 71,5 %). Enfin, le groupe des 65 ans et plus est de 6,7 % dans la MRC, comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de la région. Par ailleurs, malgré une augmentation de l'ensemble de la population, le groupe d'âge des 0 à 14 ans a connu une baisse de 6,6 % de 1991 à 1996. À l'opposé, celui des 65 ans et plus a connu une forte hausse de 24,9 %. Pour ce qui est du groupe des 15 à 64 ans, il a connu une légère hausse de 2,8 %.

Les données sur la langue parlée à la maison indiquent, quant à elles, que la population est majoritairement francophone (91,5 %). En fait, la MRC de Sept-Rivières est le troisième territoire le plus francophone de la région, derrière les MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan.

Enfin, la MRC de Sept-Rivières compte 16,9 % de familles monoparentales. Le MRC de Sept-Rivières est le territoire qui comprend le plus haut taux de familles monoparentales de la Côte-Nord. La moyenne régionale se chiffre à 15,2 %.

TABLEAU 1.2
Population, âge, famille

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Population totale (2000)	n.d.	n.d.	13 293	35 483	n.d.	n.d.	102 146	7 372 448
Population totale (1996)	5 755	4 450	13 435	36 270	6 935	36 460	103 305	7 138 795
Variation de la population (1996/1986)	-3,5 %	-4,7 %	-5,8 %	-0,3 %	-2,5 %	0,6 %	-1,2 %	9,3 %
Population totale en 2006 (perspective)	n.d.	n.d.	12 175	35 149	n.d.	40 378	100 101	7 898 462
Variation de la population (2006/1996)	n.d.	n.d.	-8,1 %	-4,1 %	n.d.	3,1 %	-4,2 %	6,8 %
Répartition de la population par groupes d'âge (1996)								
0-14 ans	24,2 %	24,6 %	19,8 %	20,8 %	22,7 %	20,1 %	20,9 %	19,2 %
15-64 ans	66,0 %	73,8 %	69,8 %	72,0 %	66,3 %	73,1 %	71,5 %	68,7 %
65 ans et plus	9,0 %	1,6 %	10,3 %	7,2 %	10,6 %	6,7 %	7,5 %	12,1 %
Variation de la population selon le groupe d'âge (1996/1991)								
0-14 ans	-4,8 %	-15,8 %	-12,4 %	-8,9 %	-10,3 %	-6,6 %	-8,8 %	-0,4 %
15-64 ans	-2,1 %	-5,5 %	0,4 %	1,5 %	-0,5 %	2,3 %	1,0 %	3,4 %
65 ans et plus	10,6 %	0,0 %	19,8 %	25,7 %	23,5 %	24,9 %	22,8 %	11,6 %
Langue parlée à la maison (1996)								
Français	14,1 %	73,3 %	99,9 %	93,7 %	84,2 %	91,5 %	87,7 %	81,9 %
Anglais	67,2 %	3,8 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	2,8 %	5,0 %	10,1 %
Langues non officielles	17,6 %	21,4 %	0,0 %	5,6 %	15,4 %	4,8 %	6,6 %	5,8 %
Réponses multiples	1,2 %	1,5 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,9 %	0,6 %	2,2 %
Nombre de familles de recensement (1996)	1 550	1 185	3 840	10 285	1 885	10 420	29 165	1 949 970
Proportion de familles monoparentales (1996)	13,5 %	11,8 %	13,8 %	15,1 %	12,2 %	16,9 %	15,2 %	15,9 %
Sources : « Profil économique des MRC » et « Profil économique des régions », ministère de l'Industrie et du Commerce, document en ligne : http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/09.htm « Données statistiques : régions », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/index.htm .								

Migration

Le tableau 1.3 présente le solde migratoire de la MRC par région administrative. De 1991 à 1996, le solde migratoire était de -1 035 personnes. Pour cette période, 1 035 personnes de plus ont quitté le territoire que le nombre de gens qui s'y sont installés. Voici les régions avec lesquelles la MRC de Sept-Rivières a un solde migratoire négatif le plus important : Capitale-Nationale (-392), Montérégie (-193) et Montréal (-164). Le solde migratoire était positif pour quatre

régions, à savoir les autres territoires de la Côte-Nord (237), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (108), Nord-du-Québec (45) et Abitibi-Témiscamingue (24).

Pour les années 1996 à 2001, le solde migratoire négatif a augmenté de 136 %. Il était de - 2 450. Voici les régions avec lesquelles la MRC Sept-Rivières a un solde migratoire négatif le plus important : Capitale-Nationale (821), Montréal (518), et Montérégie (359). Le solde migratoire était positif pour seulement quatre territoires de la Côte-Nord (320), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (44), Nord-du-Québec (21) et Abitibi-Témiscamingue (8).

TABLEAU 1.3
Solde migratoire de la MRC de Sept-Rivières selon les régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	1991-1996	1996-2001
01 Bas-Saint-Laurent	-143	-87
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-88	-112
03 Capitale-Nationale	-392	-821
04 Mauricie	-22	-115
05 Estrie	-45	-112
06 Montréal	-164	-518
07 Outaouais	-64	-98
08 Abitibi-Témiscamingue	24	8
09 Côte-Nord	237	320
10 Nord-du-Québec	45	21
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	108	44
12 Chaudière-Appalaches	-126	-209
13 Laval	-22	-73
14 Lanaudière	-46	-93
15 Laurentides	-78	-116
16 Montérégie	-193	-359
17 Centre-du-Québec	-64	-132
Total :	- 1 035	-2 450

Source : « Solde migratoire interne des MRC selon la région », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/migration/plus_mrc.htm.

Le tableau 1.4 présente la proportion du solde migratoire selon le groupe d'âge. Pour la période 1995-1999, le solde migratoire de Sept-Rivières demeure similaire à celui observé pour l'ensemble de la région (-3,72 % contre -3,73 %). Le groupe d'âge qui a quitté en plus grande

proportion la MRC reste celui des 20 à 29 ans. Le solde migratoire pour ce groupe d'âge en 1995-1999 est cependant inférieur à celui de l'ensemble de la région (-8,09 %, contre -9,45 %). Les soldes migratoires pour les autres groupes d'âge sont, dans l'ordre : 55 à 64 ans (-7,45 %), 65 ans et plus (-3,77 %), 30 à 54 ans (-2,83 %) et 0-19 ans (-1,44 %).

TABLEAU 1.4
Proportion du solde migratoire par MRC et selon le groupe d'âge, 1991-1995 et 1995-1999

	BASSE-CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE-NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD
0 à 19 ans							
1991-1995	-2,93 %	-5,97 %	-2,97 %	-1,56 %	-2,33 %	-2,14 %	-2,31 %
1995-1999	-3,48 %	-1,04 %	-1,72 %	-2,66 %	-3,62 %	-1,44 %	-2,16 %
20 à 29 ans							
1991-1995	-4,01 %	-16,24 %	-7,54 %	-4,49 %	-10,12 %	-4,60 %	-5,79 %
1995-1999	-5,29 %	-3,08 %	-10,92 %	-11,33 %	-14,26 %	-8,09 %	-9,45 %
30 à 54 ans							
1991-1995	-3,23 %	-5,60 %	-2,48 %	-2,25 %	-3,62 %	-1,92 %	-2,45 %
1995-1999	-1,65 %	4,11 %	-1,88 %	-3,02 %	-2,45 %	-2,83 %	-2,28 %
55 à 64 ans							
1991-1995	-3,70 %	-26,22 %	-0,39 %	-6,15 %	-2,17 %	-4,89 %	-4,83 %
1995-1999	-0,99 %	-21,47 %	-2,12 %	-7,44 %	0,57 %	-7,45 %	-6,41 %
65 ans et plus							
1991-1995	-6,16 %	-31,03 %	-3,43 %	-4,03 %	0,67 %	-2,09 %	-3,30 %
1995-1999	-1,56 %	-10,28 %	-2,68 %	-3,87 %	-4,59 %	-3,77 %	-3,63 %
Tous les groupes d'âge							
1991-1995	-2,15 %	-9,20 %	-2,30 %	-3,20 %	-1,59 %	-3,26 %	-3,21 %
1995-1999	-2,85 %	-0,32 %	-3,13 %	-4,52 %	-4,47 %	-3,72 %	-3,73 %

Source : DES ROCHES, Michel, « La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999 », Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Hiver 2001.

1.2 Niveau de scolarité

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité de la population de Sept-Rivières a augmenté. Comme l'indique le tableau 1.5, il demeure légèrement supérieur à celui enregistré pour l'ensemble de la région.

En 1996, la proportion de la population de la MRC possédant moins d'une 9^e année était inférieure à la moyenne régionale de 2,4 points de pourcentage (19,1 % comparativement à 21,5 %). La proportion de la population de la MRC ayant entre 9 et 13 années de scolarité était similaire à celle observée pour la région (44,3 % comparativement à 44,1 %). Par ailleurs, la proportion de personnes ayant effectué des études postsecondaires inférieures au baccalauréat était plus élevée que la moyenne régionale (29,5 % contre 28,0 %), tout comme la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire (7,0 % comparativement à 6,3 %).

TABLERAU 1.5
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1996, 1991 et 1986

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins d'une 9^e année								
1996	42,8 %	14,8 %	27,5 %	17,6 %	30,4 %	19,1 %	21,5 %	18,1 %
1991	49,4 %	16,8 %	28,9 %	19,3 %	29,2 %	20,7 %	23,3 %	20,1 %
1986	49,5 %	17,5 %	34,4 %	20,8 %	34,8 %	23,2 %	25,9 %	23,9 %
9^e – 13^e année								
1996	38,7 %	45,9 %	46,2 %	43,7 %	44,0 %	44,3 %	44,1 %	39,4 %
1991	34,6 %	48,0 %	48,7 %	46,1 %	46,5 %	47,7 %	46,2 %	41,5 %
1986	38,4 %	46,6 %	42,8 %	45,3 %	43,2 %	44,7 %	44,3 %	39,7 %
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat								
1996	13,6 %	31,6 %	21,8 %	31,8 %	20,8 %	29,5 %	28,0 %	30,3 %
1991	12,7 %	30,9 %	18,1 %	28,8 %	20,8 %	25,6 %	24,9 %	28,0 %
1986	8,5 %	31,2 %	19,2 %	28,6 %	19,1 %	27,7 %	25,4 %	27,8 %
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur								
1996	5,0 %	6,7 %	4,4 %	6,9 %	4,6 %	7,0 %	6,3 %	12,2 %
1991	3,1 %	4,4 %	4,3 %	5,8 %	3,3 %	5,9 %	5,2 %	10,3 %
1986	3,7 %	4,7 %	3,7 %	5,3 %	2,9 %	4,5 %	4,5 %	8,6 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

1.3 Marché du travail

Le tableau 1.6 présente la population de 15 ans et plus selon la situation par rapport au marché du travail. En 1996, la MRC de Sept-Rivières avait un taux d'emploi légèrement supérieur à celui observé dans la région de la Côte-Nord. Le taux était en effet de 54,8 %, comparativement à 52,1 % pour la région. La MRC se situe au troisième rang parmi les territoires de la Côte-Nord pour le taux d'emploi le plus élevé, tout juste après les MRC Caniapiscau (63,0 %) et Manicouagan (56,2 %).

TABLEAU 1.6
Population de 15 ans et plus selon l'activité sur le marché du travail, 1996

	BASSE- CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Taux d'emploi de la population totale des 15 ans et plus	32,0 %	63,0 %	41,4 %	56,2 %	46,2 %	54,8 %	52,1 %	55,0 %
Taux d'emploi								
15 à 24 ans	19,3 %	25,4 %	23,7 %	38,2 %	31,4 %	36,7 %	33,8 %	44,0 %
25 ans et plus	35,0 %	73,3 %	45,2 %	60,4 %	49,8 %	59,0 %	56,3 %	57,2 %
Taux d'emploi – hommes								
15 à 24 ans	17,3 %	24,0 %	30,7 %	40,1 %	31,7 %	38,0 %	35,7 %	45,2 %
25 ans et plus	31,9 %	87,8 %	51,6 %	69,5 %	53,3 %	67,5 %	64,1 %	65,4 %
Taux d'emploi – femmes								
15 à 24 ans	20,9 %	26,1 %	14,8 %	36,4 %	27,7 %	35,2 %	31,4 %	42,7 %
25 ans et plus	38,8 %	55,5 %	38,8 %	50,8 %	46,7 %	50,5 %	48,3 %	49,6 %
Taux de chômage de la population totale des 15 ans et plus	45,8 %	10,7 %	25,7 %	12,2 %	23,3 %	15,8 %	17,4 %	11,8 %
Taux de chômage								
15 à 24 ans	57,9 %	28,9 %	37,9 %	24,4 %	34,7 %	24,6 %	28,4 %	19,1 %
25 ans et plus	43,7 %	8,7 %	24,0 %	10,0 %	21,1 %	14,3 %	15,6 %	10,6 %
Taux de chômage – hommes								
15 à 24 ans	61,9 %	16,7 %	36,6 %	25,5 %	35,4 %	27,6 %	29,9 %	19,8 %
25 ans et plus	51,5 %	5,6 %	24,8 %	11,1 %	24,1 %	15,6 %	16,7 %	11,1 %
Taux de chômage – femmes								
15 à 24 ans	47,2 %	22,7 %	40,0 %	23,2 %	25,6 %	21,1 %	25,1 %	18,2 %
25 ans et plus	34,7 %	13,8 %	23,1 %	8,4 %	17,9 %	12,4 %	13,9 %	9,9 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

Le taux d'emploi permet de mettre en évidence un écart important entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. En effet, pour le groupe d'âge des 25 ans et plus, le

taux d'emploi est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (67,5 % comparativement à 50,5 %). Cependant, cet écart s'amenuise chez les 15-24 ans : 2,8 points de pourcentage (38,0 % contre 35,2 %). Il faut préciser que ces écarts entre les hommes et les femmes s'observent également dans les autres MRC de la région.

Quant au taux de chômage, il était de 15,8 % en 1996. Comme pour celui d'emploi, le taux de chômage indique que la situation de l'emploi se compare avantageusement à celle de la région. Par rapport à la moyenne régionale, le taux de chômage était inférieur de 1,6 point de pourcentage. Par ailleurs, l'analyse du taux de chômage permet également d'observer des écarts importants entre hommes et femmes. Toutefois, contrairement au taux d'emploi, le taux de chômage est moins élevé chez les femmes que chez les hommes.

Face à ces résultats, il faut préciser que, depuis 1996, la situation de l'emploi au Québec s'est beaucoup améliorée. Le taux d'emploi y est passé de 55,0 % en 1996 à 60,1 % pour les six premiers mois de 2002⁴. Dans la Côte-Nord, le taux d'emploi est passé de 52,1 % à 57,7 % au cours de la même période⁵. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si la MRC a bénéficié de cette reprise de l'économie au même titre que le reste de la région.

Le tableau 1.7 présente la répartition des personnes de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle. Si l'on compare les données de la MRC avec les données régionales, on note à cet effet quelques écarts. On constate que les catégories professionnelles « *Professions propres au secteur primaire* », « *Transformation, fabrication et services d'utilité publique* » ont une représentation plus faible que ce qui s'observe pour l'ensemble de la région. En contrepartie, on fait état de proportions plus grandes dans les catégories « *Affaires, finances et administration* », de même que « *Ventes et services* ».

⁴ Source : *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol. 18, n° 6, juin 2002, Emploi-Québec.

⁵ Les données sur la Côte-Nord comprennent celles sur la région Nord-du-Québec.

TABLEAU 1.7
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la
catégorie professionnelle

	BASSE - CÔTE- NORD	CANAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Gestion	7,2 %	4,3 %	6,0 %	7,0 %	5,4 %	7,5 %	6,9 %	8,4 %
Affaires, finances et administration	9,5 %	10,0 %	11,1 %	14,6 %	11,2 %	15,2 %	13,7 %	18,7 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,7 %	2,8 %	4,1 %	5,2 %	3,0 %	5,0 %	4,6 %	5,1 %
Secteur de la santé	4,8 %	3,0 %	3,4 %	5,4 %	4,6 %	4,4 %	4,6 %	5,3 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,6 %	6,6 %	6,5 %	6,8 %	6,3 %	6,7 %	6,7 %	6,6 %
Arts, culture, sport et loisir	1,2 %	1,9 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %	2,0 %	1,5 %	2,8 %
Ventes et services	24,0 %	18,6 %	26,3 %	22,3 %	23,7 %	24,6 %	23,6 %	23,7 %
Métiers, transport et machinerie	16,3 %	26,2 %	20,7 %	19,4 %	18,9 %	20,0 %	19,9 %	13,1 %
Professions propres au secteur primaire	11,0 %	16,2 %	8,2 %	1,5 %	7,1 %	2,7 %	4,3 %	3,0 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,5 %	5,8 %	7,7 %	13,1 %	10,3 %	7,4 %	9,6 %	8,8 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.4 Revenu des ménages

Le tableau 1.8 présente la répartition des ménages selon leur revenu. Le revenu des ménages dans la MRC est semblable à celui observé pour l'ensemble de la région. En effet, en 1996, la proportion des ménages de la MRC gagnant moins de 40 000 \$ se situait à près de 46,0% pour la MRC de Sept-Rivières et pour la région de la Côte-Nord. Il existe cependant un léger écart pour les ménages gagnant 70 000 \$ et plus. La proportion est légèrement plus élevée dans la MRC que dans toute la Côte-Nord (23,1 % contre 21,9 % pour la région).

TABLEAU 1.8
Revenu des ménages privés, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins de 10 000 \$	8,2 %	3,3 %	11,3 %	8,8 %	6,8 %	10,0 %	9,2 %	10,9 %
10 000 \$ - 39 999 \$	48,5 %	16,5 %	47,9 %	32,3 %	44,5 %	35,7 %	36,4 %	45,3 %
40 000 \$ - 69 999 \$	28,4 %	36,6 %	30,1 %	35,2 %	31,8 %	31,0 %	32,5 %	27,7 %
70 000 \$ - 99 999 \$	12,9 %	33,3 %	8,6 %	18,2 %	13,3 %	16,3 %	16,3 %	10,7 %
100 000 \$ et plus	4,1 %	11,6 %	2,0 %	5,4 %	4,1 %	6,8 %	5,6 %	5,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

Le tableau 1.9 présente la proportion des ménages privés dont 30 % ou plus du revenu se consacre aux coûts d'habitation. Pour les locataires, la proportion des ménages dont 30 % ou plus du revenu va aux coûts d'habitation est supérieure à la moyenne régionale (36,8 % comparativement à 32,4 %). Cette proportion est cependant inférieure pour les propriétaires (8,3 % contre 10,9 %). La MRC de Sept-Rivières est le territoire de la Côte-Nord où l'on observe la deuxième plus basse proportion de propriétaires, après la MRC Caniapiscau, consacrant plus de 30,0 % de leur revenu aux coûts d'habitation.

TABLEAU 1.9
Ménages privés dont 30 % ou plus du revenu est consacré
aux coûts d'habitation, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Proportion des ménages privés locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	16,0 %	4,1 %	35,5 %	32,8 %	27,9 %	36,8 %	32,4 %	42,3 %
Proportion des ménages privés propriétaires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	11,6 %	4,2 %	16,4 %	11,7 %	9,9 %	8,3 %	10,9 %	16,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

1.5 Conclusion sur les caractéristiques socioéconomiques de la MRC

L'économie de la MRC est fortement tributaire des emplois offerts par de grandes entreprises comme l'Aluminerie Alouette, Uniforêt Port-Cartier, les compagnies minières IOC, mines de Wabush et Québec-Cartier. La présence de ces grandes entreprises, ainsi que de nombreuses PME, permet à la population de la MRC de bénéficier des avantages d'une économie diversifiée. Par rapport aux autres territoires de la MRC, la population de Sept-Rivières jouit d'un revenu et d'un niveau de scolarité plus élevés. Toutes proportions gardées, elle est également davantage en emploi.

Par ailleurs, ce qui distingue le plus la MRC des autres territoires de la Côte-Nord est la croissance de sa population. Il s'agit d'un avantage important. Toutefois, comme les autres territoires, la MRC connaît un solde migratoire négatif important chez le groupe d'âge des 20 à 29 ans et la population de 0 à 14 ans est en décroissance. De plus, malgré une situation socioéconomique relativement favorable, la MRC connaît un vieillissement important de sa population.

DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Les renseignements présentés dans cette partie sont de natures quantitative et qualitative. L'information de nature quantitative provient du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et du *Bulletin des écoles secondaires du Québec* pour l'année 2001⁶. Quant à celle de nature qualitative, elle vient essentiellement des deux groupes de discussion tenus dans la MRC de Sept-Rivières.

2.1 État de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC

Deux sources nous ont obtenu des données sur l'abandon scolaire dans la MRC et sur les résultats scolaires des élèves. Tout d'abord, les commissions scolaires nous en ont fourni; toutefois, les territoires de commissions scolaires ne correspondent pas à ceux des MRC. Ainsi, la Commission scolaire du Fer englobe les MRC de Sept-Rivières et de Caniapiscau. Les données ne nous donnent donc pas de renseignements précis sur la situation de Sept-Rivières.

Le *Bulletin des écoles secondaires du Québec* constitue notre deuxième source d'information. Ce bulletin des écoles permet de connaître le taux de promotion par école, mais ne nous renseigne pas sur le taux réel de décrochage.

⁶ Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Décrochage scolaire

Les données du MEQ sur le taux de décrochage scolaire indiquent que, pour le secteur régulier de la Commission scolaire du Fer, la proportion d'étudiants qui ont quitté l'école sans diplôme était de 19,6 % en 2000-2001, ce qui représente 2,1 points de pourcentage de moins que la moyenne régionale (à 21,7 %). Pour ce qui est de l'école anglophone Queen Elizabeth, la proportion d'étudiants qui l'ont quittée sans diplôme était de 40 % en 2000-2001. Pour cet établissement, il faut préciser que le petit nombre d'étudiants fait en sorte que les données peuvent varier énormément d'une année à l'autre. En 1999-2000, la proportion d'étudiants qui ont quitté l'école sans diplôme n'était que de 10,5%.

TABLEAU 2.1
Taux de décrochage scolaire parmi les sortants inscrits au secteur régulier selon la commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	504	123	24,4%	451	113	25,1%
Commission scolaire du Fer	379	66	17,4%	372	73	19,6%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	69	17	24,6%	60	6	10,0%
Commission scolaire du Littoral	69	19	27,5%	71	24	33,8%
Commission scolaire Eastern Shores (École sec. Queen Elizabeth)	19	2	10,5%	25	10	40,0 %
Région Côte-Nord (excluant commission scolaire du Littoral)	952	206	21,6%	883	192	21,7%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	66 704	17 602	26,4%	65 896	17 944	27,2%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.2 présente le taux d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme après deux ans d'inscription dans un même programme de formation professionnelle. Le calcul de ce taux diffère de celui utilisé au tableau 2.1, puisqu'il ne distingue pas les élèves qui connaissent un retard scolaire de ceux qui ont décroché.

Comme dans le cas du secteur régulier (tableau 2.1), la Commission scolaire du Fer dépasse la moyenne régionale. Ainsi, en 1999-2000, le taux d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme après deux ans d'inscription à un même programme de formation professionnelle était de 22,7 %, contre 24,9 % pour l'ensemble de la Côte-Nord.

TABLEAU 2.2
Proportion de sans diplôme parmi les étudiants inscrits à la formation professionnelle dans le même programme après deux ans selon la commission scolaire, 1998-1999 et 1999-2000

	1998-1999			1999-2000		
	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	346	130	37,6 %	321	84	26,2 %
Commission scolaire du Fer	197	52	26,4 %	176	40	22,7 %
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	0	--	--	0	--	--
Commission scolaire du Littoral	0	--	--	0	--	--
Région Côte-Nord	543	182	33,5 %	497	124	24,9 %
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	37 296	12 121	32,5 %	34 416	11 042	32,1 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Taux de promotion

Le tableau 2.3 présente le taux de promotion des écoles, établi par le *Bulletin des écoles secondaires du Québec*. Ce taux s'obtient en tenant compte des proportions d'élèves cheminant sans retard et d'élèves maintenus dans le système scolaire. Les données sont disponibles pour trois écoles secondaires de la MRC qui offrent un secondaire V. Sans nous donner un taux réel de décrochage, elles nous informent tout de même sur le cheminement de l'ensemble des élèves d'une école, du 4^e au 5^e secondaire et permettent de préciser, géographiquement, les données présentées par commission scolaire aux tableaux 2.1 et 2.2.

Deux écoles de la MRC sur trois obtiennent des taux de promotion supérieurs à la moyenne des écoles de la région

(70,0 %). L'École secondaire Queen Elizabeth (Commission scolaire Eastern Shores) obtient un taux de 76,0 % et l'École Manikoutai, un taux de 73,2 %. Pour ce qui est du Centre Éducatif L'Abri, le taux de promotion (69,5 %) se trouve légèrement sous la moyenne régionale.

TABLEAU 2.3
Taux de promotion par école, 2000

ÉCOLE	TAUX DE PROMOTION
Polyvalente Horizon-Blanc	81,6
École secondaire Queen Elizabeth	76,0
École secondaire Jean-Paul II	75,9
École Monseigneur-Labrie	75,9
École Manikoutai	73,2
Centre Éducatif L'Abri	69,5
Polyvalente des Rivières	69,4
École Polyvalente des Berges	68,0
Polyvalente des Baies	64,8
Polyvalente des Rives	59,4
École Saint-Paul	56,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	70,0

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Résultats scolaires des élèves

Le tableau 2.4 présente la proportion d'élèves de 6^e année du primaire en retard par rapport à un cheminement scolaire sans redoublement. La performance de la Commission scolaire du Fer est inférieure à celle de l'ensemble des écoles de la Côte-Nord. En 2000-2001, la proportion d'élèves en retard était en effet de 21,9 %, comparativement à 20,2 % pour la région. De 1999-2000 à 2000-2001, la proportion d'élèves en retard dans la commission scolaire a toutefois diminué de 2,3 points de pourcentage, passant de 24,2 % à 21,9 %.

TABLEAU 2.4
Retard scolaire des élèves de la 6^e année du primaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	551	113	20,5%	596	117	19,6%
Commission scolaire du Fer	422	102	24,2%	439	96	21,9%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	78	13	16,7%	70	10	14,3%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	1051	228	21,7%	1105	223	20,2%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	82 213	17296	21,0%	85445	16807	19,7%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.5 présente la proportion d'élèves en retard par école. Cette proportion se calcule à partir du nombre d'élèves de 4^e secondaire âgés de 16 ans et plus. Les trois écoles du territoire performant moins bien que celles de la région. Ainsi, alors que le taux de retard régional est de 27,1 %, le Centre Éducatif L'Abri en obtient un de 28,9 %, l'École Manikoutai, de 39,2 % et l'École secondaire Queen Elizabeth, 40,0 %.

TABLEAU 2.5
Proportion d'élèves de 4^e secondaire en retard, 2000

ÉCOLE	PROPORTION
École Polyvalente des Berges	4,0
Polyvalente des Baies	13,4
Polyvalente des Rives	18,8
École Monseigneur-Labrie	19,7
École secondaire Jean-Paul II	25,0
Polyvalente Horizon-Blanc	25,8
Centre Éducatif L'Abri	28,9
Polyvalente des Rivières	37,0
École Manikoutai	39,2
École secondaire Queen Elizabeth	40,0
École Saint-Paul	46,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	27,1

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Les tableaux 2.6 et 2.7 fournissent des renseignements sur les taux de réussite et d'échec des élèves aux épreuves du MEQ. Le tableau 2.6 indique d'abord le taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par commission scolaire. En 2000-2001, le taux pour la Commission scolaire du Fer était inférieur à la moyenne régionale (81,5 % comparativement à 82,3 %). De 1999-2000 à 2000-2001, le taux de réussite dans la commission scolaire a diminué de 5,7 points de pourcentage (87,2 % comparativement à 81,5 %).

TABEAU 2.6
Taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par
commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	2301	1943	84,4%	2478	2047	82,6%
Commission scolaire du Fer	1938	1690	87,2%	1887	1538	81,5%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	337	308	91,4%	365	310	84,9%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	4576	3941	86,1%	4730	3895	82,3%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	294 166	256 981	87,4%	310 966	261 411	84,1%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.7 présente, quant à lui, la moyenne sur 100 et le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 2001. Les trois écoles de la MRC obtiennent un taux de réussite inférieur à la moyenne régionale. Cette moyenne régionale est de 82,2 % alors que le taux de réussite est de 81,4 % pour l'école Manikoutai, de 78,0 % pour l'école secondaire Queen Elizabeth et de 77,0 % pour le Centre Éducatif L'Abri.

TABLEAU 2.7
Résultats à l'ensemble des épreuves uniques de juin 2001,
par organisme scolaire public sur la Côte-Nord

École	Moyenne sur 100	Taux de réussite	Rang québécois ¹
Polyvalente Horizon-Blanc	79,3 %	94,4 %	47
École Monseigneur-Scheffer	76,0 %	93,2 %	52
École Netagamiou	67,9 %	85,7 %	182
Polyvalente des Baies	71,9 %	85,6 %	184
École Monseigneur-Labrie	71,7 %	84,9 %	199
École Polyvalente des Berges	70,1 %	83,9 %	223
Polyvalente des Rives	72,2 %	82,9 %	239
École Manikoutai	69,8 %	81,4 %	281
École Mécatina	64,9 %	78,9 %	320
École secondaire Queen Elizabeth	67,1 %	78,0 %	330
École Saint-Paul	65,7 %	77,5 %	339
Centre Éducatif L'Abri	68,3 %	77,0 %	343
École Baie-Comeau High	67,3 %	76,8 %	347
Polyvalente des Rivières	68,9 %	73,9 %	369
École Saint-Augustine	61,1 %	56,3 %	421
Sommaire de la région	70,7 %	82,2 %	(15 écoles)
Ensemble provincial (secteur public)	72,1 %	84,0 %	(436 écoles)

¹ Le rang s'établit en fonction de l'ensemble des organismes publics du Québec. 436 établissements sont inscrits au secteur public.

Source : Ministère de l'Éducation, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*
 Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

2.2 Problématique du décrochage scolaire

La synthèse de la documentation présentée dans le rapport régional démontre que le décrochage scolaire est un processus graduel plutôt qu'un geste spontané, un processus d'éloignement de l'école qui débute très tôt, souvent à la maternelle, et qui se poursuit tout au long des études. Ce phénomène résulte souvent d'une accumulation de difficultés et d'échecs vécus parfois dès l'enfance. Il s'agit donc d'un phénomène complexe, ayant plusieurs causes.

À la lumière des propos recueillis à l'intérieur des groupes de discussion, nous abordons dans cette section les facteurs qui entraînent, dans la MRC, le décrochage scolaire, puis le cheminement des élèves une fois qu'ils quittent le secondaire.

2.2.1 Facteurs favorisant le décrochage scolaire au secondaire

Dans le rapport régional que nous avons rédigé, les facteurs entraînant le décrochage ont été regroupés selon les quatre catégories définies dans la classification de Janosz, Fallu et Deniger⁷ : facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels et facteurs institutionnels. Nous reprenons donc cette classification pour rapporter les propos recueillis à l'intérieur des groupes de discussion sur l'abandon scolaire.

A Facteurs familiaux

La documentation sur le sujet indique que le décrochage scolaire est grandement influencé par le milieu familial. Premier milieu de socialisation, la famille exerce une influence sur la perception du jeune par rapport à ses études.

⁷ JANOSZ, M., FALLU, J.-B., DENIGER, M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention » dans VITARO, F., GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, P.U.Q., 2000.

Les propos entendus des groupes de discussions tendent à confirmer l'importance du milieu familial.

Ils indiquent que plusieurs parents attachent peu d'importance à la scolarisation de leurs enfants. Les participants expliquent ce phénomène par le fait que beaucoup d'emplois sur le territoire demandent peu de scolarité. Plusieurs parents croient donc que leurs enfants pourront obtenir un emploi sans diplôme d'études secondaires. Souvent, ces mêmes parents ont un emploi bien rémunéré dans une grande entreprise, sans avoir pour autant un tel diplôme.

De plus, de nombreux parents ne se sentiraient pas outillés pour suivre le cheminement scolaire de leurs enfants. Leur bagage académique peu important, combiné aux nouveaux programmes et aux nouvelles méthodes pédagogiques qui leur sont souvent inconnues, diminue énormément l'aide qu'ils pourraient apporter à leurs enfants. Des participants aux groupes de discussion ont également mentionné que plusieurs parents étaient analphabètes. Il devient alors difficile pour eux de faire un suivi assidu des études de leurs enfants à la maison. Au secondaire, cette tâche devient impossible.

La scolarité de la mère déterminerait également la réussite scolaire des jeunes. Les mères sont souvent les premières à s'impliquer dans les devoirs et les leçons de leurs enfants. Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion ont remarqué que la situation de la mère prend une importance de plus en plus grande dans la MRC. En effet, on mentionne que dans certains milieux tels que Port-Cartier, le taux de familles monoparentales est très élevé. Par ailleurs, la mère, souvent peu scolarisée, contribue au phénomène de démotivation scolaire.

On note également que certaines familles des secteurs de Port-Cartier, Rivière-Pentecôte et Gallix, où les deux parents vivent une situation socioéconomique précaire, influencent négativement la persévérance scolaire de leurs enfants. Dans ces villages, plusieurs familles se sont exclues depuis plusieurs années de la population active du marché du travail. Ce contexte familial a une influence négative sur le cheminement scolaire du jeune.

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE), établi par le MEQ pour chaque école, donne une indication du milieu familial des élèves. Pour son calcul, le MEQ utilise des données combinant la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité économique des parents. La sous-scolarisation de la mère compte pour les deux tiers et l'inactivité des parents, pour l'autre tiers de la valeur de l'indice. On associe ensuite à chaque élève la valeur de l'indice IMSE de l'unité de peuplement de son lieu de résidence. L'indice IMSE d'une école s'établit à partir de la moyenne pondérée des indices de chaque élève qui la fréquente. Par la suite, les indices de milieu socioéconomique sont classés en rang décile. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles de milieux plus favorisés et le rang 10, les écoles des milieux défavorisés.

Comme l'indique le tableau 2.8, l'indice IMSE confirme que plusieurs élèves de la MRC de Sept-Rivières évoluent dans un milieu familial défavorisé au plan socioéconomique. En effet, neuf des 14 écoles obtiennent le dernier ou l'avant dernier rang décile de l'indice IMSE.

Les variables de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité économique des parents, utilisées pour calculer l'indice IMSE, sont considérées dans beaucoup d'études comme des facteurs associés de près à la réussite scolaire. Ainsi, le faible rang décile des écoles de la MRC fait en sorte que ces dernières ont une proportion importante d'élèves à risque élevé de décrocher.

TABLEAU 2.8
Indice socioéconomique des écoles primaires et
secondaires situées sur le territoire de la MRC, 2002

ÉCOLES	RANG DÉCILE (IMSE)
Écoles primaires	
École Mère-d'Youville	10
École Dominique-Savio	9
École Notre-Dame	9
École Marie-Immaculée	9
École Gamache/Mgr-Blanche (Bâtiment Mgr Blanche)	9
École Gamache/Mgr-Blanche (Bâtiment Gamache)	9
École Bois-Joli	9
École Saint-Alexandre	9
École Jacques-Cartier	8
École Camille-Marcoux	6
École Maisonneuve	2
Écoles secondaires	
Centre Éducatif L'Abri	10
École Jean-du-Nord	8
École Manikoutai	8

Source : MEQ, Plan de réussite, 2002.

B Facteurs interpersonnels

La documentation indique que l'isolement social et le rejet par les pairs augmentent les risques de décrochage. Les futurs décrocheurs s'associent souvent à des gens dont les aspirations scolaires sont peu élevées, eux-mêmes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs. De plus, les décrocheurs ont une attitude très négative vis-à-vis leur expérience scolaire; ils ont développé des relations conflictuelles et insatisfaisantes avec les enseignants ou le personnel de l'école.

Les personnes rencontrées en groupes de discussion ont légèrement abordé les facteurs interpersonnels. Elles trouvent notamment que les jeunes de la MRC souffrent d'une estime de soi peu élevée. On remarque que plusieurs d'entre eux n'ont pas confiance en leur avenir et en leurs compétences personnelles. Par ailleurs, l'école est souvent le premier milieu qui les évalue selon leur performance. Selon les personnes rencontrées, les évaluations sont, pour les jeunes, des occasions d'échec. Ces évaluations négatives peuvent affecter l'estime de soi des élèves. Plusieurs élèves la préservent en ne faisant aucun effort pour réussir. De plus,

de nombreux jeunes préfèrent perturber la classe plutôt que de devoir se concentrer sur des matières qu'ils croient avoir peu de chances de maîtriser.

C Facteurs individuels

Un ensemble de caractéristiques personnelles sont généralement associées au décrochage scolaire. Dans le lot, nous retrouvons le sexe, la langue ou l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'expérience scolaire et la personnalité.

Dans le cas de la langue et de l'origine ethnique, il n'en est pas question dans la MRC vu la grande homogénéité de la population. Pour ce qui est du sexe, la documentation nous indique que les abandons scolaires sont 50 % plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion ont soulevé ce problème en indiquant que les garçons sont plus à risque de décrocher ou d'obtenir de faibles résultats scolaires.

Selon les commentaires, il semble que l'école ne réponde pas aux besoins des garçons qui accrochent davantage à des activités concrètes, comme l'éducation physique. Ils ont besoin d'un enrichissement sportif afin de poursuivre leur cheminement scolaire. Les activités parascolaires sont également un bon moyen pour garder les garçons à l'école.

Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves

Selon les quelques commentaires recueillis, plusieurs élèves se désintéressent de l'école. L'organisation scolaire ne semble pas répondre aux besoins des élèves. Les enseignants doivent constamment motiver les jeunes en classe. Il semble pourtant que les activités parascolaires soient une des façons pour les établissements de maintenir une certaine motivation. Toutefois, d'autres participants mentionnent que les élèves ne sont pas *a priori* désintéressés de l'école, ils le deviennent, entre autres, pour des raisons liées à leur condition de vie et à la structure du système scolaire.

Consommation d'alcool et de drogue

Il n'existe pas de données ni d'informations précises pour évaluer la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes de Sept-Rivières. Certaines données générales sur la situation de la consommation d'alcool et de drogue sont tout de même disponibles. Les données du *Rapport de l'Enquête Santé Côte-Nord 2000* indiquent ainsi que pour 65,9 % de la population de la MRC, les problèmes liés à un usage abusif d'alcool et de drogue sont très présents ou assez présents dans leur communauté.

Sur le plan régional, une étude réalisée par la Direction de la santé publique de la Côte-Nord sur les habitudes de vie et sur la consommation de psychotropes chez les jeunes de secondaires IV et V⁸ indique que, de façon générale, les élèves de la Côte-Nord ont une consommation de psychotropes qui s'apparente à celle observée chez les élèves de l'ensemble du Québec. L'alcool est de loin le psychotrope le plus consommé. La presque totalité des élèves de secondaire IV et V ont déjà consommé de l'alcool au moins une fois au cours de leur vie (96,4 %), et près de la moitié (43,1 %) ont déjà fait usage de cannabis ou de ses dérivés. Parmi les autres psychotropes déjà consommés, mentionnons les hallucinogènes (18,7 %), les tranquillisants (12,1 %) et la cocaïne (11,7 %).

De plus, 64,4 % des élèves consomment de l'alcool de façon occasionnelle, 15,8 % de façon régulière et 1,5 % de façon problématique (20 fois au cours des 30 derniers jours). En ce qui a trait aux autres psychotropes, 15,9 % des élèves en consomment de façon occasionnelle et 4,0 % en consomment de façon régulière ou problématique (6 fois et plus au cours des 30 derniers jours).

Par ailleurs, selon les commentaires entendus lors des groupes de discussion, de nombreux jeunes de la MRC ont un problème de consommation d'alcool et de drogue. Plusieurs participants constatent que de plus en plus de jeunes consomment de l'alcool ou de la drogue dès le primaire. Ce phénomène serait causé par une sorte de banalisation, de la part des parents, de l'abus d'alcool et de drogue. De plus, il

⁸ BOUDREAU, Nicole, *Les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes adolescents Nord-Côtiers*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

semble que de nombreux parents aient eux-mêmes un problème à ce chapitre, car plusieurs programmes ont été mis en place par les entreprises afin d'y remédier.

Les jeunes consomment de l'alcool ou de la drogue après les heures de cours. Il y a un effet important d'entraînement des pairs. « Les jeunes consomment parce que leurs amis consomment ».

Certains participants ont fait remarquer que la consommation de drogue entraîne de plus en plus de manifestations de violence. Sur le territoire, voilà qui est relativement nouveau. Selon les commentaires reçus, la population demande de plus en plus d'aide aux représentants de la ville de Sept-Îles, pour enrayer les gestes d'intimidation et de harcèlement de groupes de jeunes.

Il existe également un lien entre la consommation de psychotropes et le décrochage scolaire. Cependant, il est difficile de déterminer si c'en est un de cause ou d'effet.

D Facteurs institutionnels

La documentation révèle que l'établissement d'enseignement, de par ses structures, son organisation et son climat, influence l'expérience scolaire des adolescents. Au-delà des caractéristiques des élèves, la variabilité observée entre les taux d'absentéisme et de décrochage entre les établissements permet d'affirmer que l'école, comme milieu de vie, s'avère déterminante dans la persévérance scolaire. Ainsi, on peut constater des différences selon la taille des écoles, la diversité des programmes offerts et celle de la clientèle.

Dans le cadre des groupes de discussion, deux thèmes ont été abordés par les participants œuvrant dans le secteur de l'éducation. Il s'agit du nombre d'élèves par classe et des services offerts à la clientèle étudiante.

Nombre d'élèves par classe

Le nombre d'élèves par classe peut influencer de façon déterminante l'abandon scolaire. Les classes nombreuses empêchent en effet les élèves qui présentent des difficultés académiques d'obtenir une aide supplémentaire et individualisée. Par exemple, un enseignant du secondaire rencontre en moyenne 120 jeunes par semaine. Il lui est difficile de connaître chacun d'entre eux et de comprendre leurs difficultés. La relation de confiance entre l'élève et l'enseignant, déficiente, peut entraîner des retards académiques importants.

Services offerts à la clientèle étudiante

Pour plusieurs participants, le nombre de services offerts peut influencer de façon déterminante l'abandon scolaire. En effet, le manque de ressources professionnelles dans les établissements d'enseignement diminue les possibilités pour les élèves en difficultés scolaires, personnelles ou familiales d'être aidés rapidement. Ce problème est également très préoccupant dans les municipalités plus en retrait de la ville de Sept-Îles. Ces milieux bénéficient d'une moins grande qualité et diversité des services scolaires. Un participant donne en exemple un jeune du primaire avec des problèmes d'apprentissage. Pour bénéficier des services d'un orthopédagogue, l'élève doit présenter des problèmes d'apprentissage présents depuis au moins deux ans. D'autres participants mentionnent que, lorsqu'un jeune en est parvenu à ce point, les chances qu'il s'accroche sont très minces. On note également que les élèves s'inscrits à la formation aux adultes ont souvent vécu ce type de problèmes.

Les écoles du secteur anglophone vivent également cette problématique. Pour ces écoles, le manque de ressources est encore plus criant, puisque a peu de professionnels de la région peuvent s'exprimer en anglais.

2.2.2 Cheminement des élèves après les études secondaires

A Décrocheurs qui retournent aux études

Dans la MRC de Sept-Rivières, les intervenants du milieu de l'éducation notent que bon nombre de jeunes qui ne finissent pas leur secondaire s'inscrivent à la formation générale des adultes dès l'âge de 16 ans. Ce phénomène serait de plus en plus répandu dans la MRC. Plusieurs jeunes croient qu'il sera ainsi plus facile et plus intéressant de finir leurs études, puisque la formation offerte aux adultes leur permet de terminer leur cheminement scolaire à leur rythme.

Par contre, les intervenants du milieu de l'éducation mentionnent que ces jeunes ne réussissent pas nécessairement à obtenir l'équivalence du diplôme d'études secondaires, car plusieurs d'entre eux abandonnent avant la fin de leur formation. Il y aurait, selon les participants au groupe de discussion, un découragement chez certains jeunes, pas prêts à mettre l'effort nécessaire à l'obtention du diplôme. Les gens rencontrés donnent l'exemple de jeunes mères monoparentales qui, bien que démontrant une volonté d'obtenir leur diplôme et s'inscrivant à l'éducation aux adultes, ont tendance à abandonner. Pour ces jeunes femmes, la gestion des études et de la famille représente un défi important : le système n'est pas aussi flexible qu'elles le souhaiteraient.

Nous avons obtenu deux types de données sur les personnes inscrites à la formation générale des adultes. Elles se retrouvent aux tableaux 2.9 et 2.10. Le tableau 2.9 indique d'abord qu'en 2000-2001, 999 étudiants étaient inscrits à la formation générale des adultes sur la Côte-Nord. Parmi eux, 54,2 % avaient 24 ans et moins et 45,8 %, 25 ans et plus. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble du Québec (52 % et 48 %).

TABLEAU 2.9
Nombre d'étudiants inscrits à la formation générale des adultes dans la région de la Côte-Nord, 2000-2001

	CÔTE-NORD		QUÉBEC	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
24 ans et moins	541	54,2%	31 930	52,0%
25 ans et plus	458	45,8%	29 448	48,0%
Total	999	100%	61 378	100%

Source : Ministère de l'Éducation, *Fiche Sommaire-Formation générale des adultes*, 2002.

Le tableau 2.10 précise, quant à lui, la situation de la formation aux adultes. Il présente des données pour la Commission scolaire du Fer selon le niveau académique. Ce tableau établi également des comparaisons avec l'ensemble des commissions scolaires de la région et du Québec.

La première colonne du tableau nous renseigne sur les nouveaux inscrits. Un nouvel inscrit est un élève qui s'inscrit à une formation générale pour adultes sans y avoir été inscrit l'année précédente. La deuxième colonne porte sur les adultes en progression. Ainsi, un nouvel inscrit sera considéré en progression s'il s'inscrit subséquemment dans un autre service de l'éducation aux adultes (niveau académique plus élevé). Finalement, la troisième colonne indique la proportion d'adultes en progression par rapport aux nouveaux inscrits.

Les données du tableau 2.10 permettent de constater qu'en 1998-1999, le plus grand nombre de nouveaux inscrits pour la Commission scolaire du Fer se trouvait au niveau du premier cycle du secondaire (166). Les autres nouveaux inscrits se répartissent ainsi : deuxième cycle du secondaire (115), alphabétisation (36) et présecondaire (20), et. Ainsi, 65,8 % des étudiants débutent leur formation générale pour adultes à un niveau inférieur au deuxième cycle secondaire.

Autre constat : pour tous les niveaux d'enseignement, la proportion d'élèves en progression indique que moins de la moitié d'entre eux progresse dans le cadre de leur formation. Le phénomène d'abandon des études avant l'obtention d'une équivalence de diplôme de secondaire V semble donc important pour les personnes inscrites à la formation aux adultes.

TABLEAU 2.10
Formation générale des adultes selon le niveau
académique, 1997-1998 et 1998-1999

	1997-1998			1998-1999		
	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION
Progression des nouveaux inscrits en alphabétisation						
Commission scolaire du Fer	32	5	15,6 %	36	5	13,9 %
Région Côte-Nord	53	17	32,1 %	39	5	12,8 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	5 865	1 395	23,8 %	5 180	1 365	26,4 %
Progression des nouveaux inscrits au présecondaire						
Commission scolaire du Fer	27	12	44,4 %	20	6	30,0 %
Région Côte-Nord	131	66	50,4 %	154	57	37,0 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	7 288	3 373	46,3 %	6 246	3 005	48,1 %
Progression des nouveaux inscrits au premier cycle du secondaire						
Commission scolaire du Fer	223	74	33,2 %	166	58	34,9 %
Région Côte-Nord	492	207	42,1 %	436	188	43,1 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	20 815	9 940	47,8 %	19 456	9 783	50,3 %
Progression des nouveaux inscrits au deuxième cycle du secondaire						
Commission scolaire du Fer	91	42	46,2 %	115	53	46,1 %
Région Côte-Nord	141	72	51,1 %	222	113	50,9 %
Ensemble des 69 commissions scolaires	11 278	5 840	51,8 %	11 401	5 973	52,4 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études

Peu d'information nous a été donné sur les décrocheurs qui ne retournent pas aux études dans un programme pour adultes. Les besoins des employeurs favorisent apparemment de moins en moins les personnes sans diplôme. En effet, les grandes industries exigent de plus en plus le diplôme d'études secondaires. Les jeunes qui en sont dépourvus n'ont donc pas accès à ces emplois, généralement mieux rémunérés et plus stables que ceux offerts par les petites et moyennes entreprises.

Selon les personnes rencontrées en groupes de discussion, les jeunes décrocheurs sont conscients qu'une faible scolarisation augmente leur risque de précarité d'emploi.

2.3 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au secondaire

Les données disponibles sur l'abandon scolaire au secondaire indiquent que la situation de la MRC se compare favorablement à celle de la région. En effet, les écoles du territoire ont un taux de décrochage légèrement inférieur à la moyenne régionale. Malgré cet avantage, les proportions d'élèves en retard sur le plan académique et d'échecs aux examens du Ministère y sont plus importantes que pour l'ensemble de la Côte-Nord.

Cette difficulté académique semble s'expliquer en partie par un contexte familial défavorable à la réussite scolaire. Les participants aux groupes de discussion ont mentionné que les parents ne peuvent pas toujours appuyer académiquement leurs enfants. De plus, ils ne considèrent pas l'obtention d'un diplôme comme un facteur important dans la réussite de leurs jeunes. Ainsi, la plupart de ceux-ci obtiennent leur diplôme, mais plusieurs le font en accumulant des retards académiques et, par le fait même, de nombreux échecs.

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières, il y a un établissement d'études postsecondaires, soit le Cégep de Sept-Îles. L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a également un point de service qui offre des cours universitaires.

3.1 Formation offerte

Formation collégiale

Le **cégep de Sept-Iles** offre quatre programmes de formation pré-universitaire en français, un programme pré-universitaire en anglais et sept programmes de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres, Sciences humaines (2 profils), Sciences de la nature et Arts plastiques; et celui de langue anglaise : Social sciences. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2003], Techniques de bureautique (coordination de bureau), Techniques d'éducation à l'enfance, Technologie de maintenance industrielle, Technologie de l'électronique industrielle et Techniques de l'informatique (option informatique de gestion). Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration. À la formation continue, il offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs. Il offre aussi des cours crédités en soirée. De plus, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Mesures visant la persévérance scolaire

Afin de favoriser la persévérance des jeunes dans leurs études, diverses mesures sont mises en place, telles: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les programmes d'études, des programmes d'alternance travail-études (ATE) dans des programmes techniques, le tutorat par les pairs, des services d'aide pédagogique individuelle et d'orientation professionnelle, les centres d'aide en français et en philosophie. La reconnaissance d'acquis de la formation secondaire au cégep ou celle de cours collégiaux à l'université (DEC-BAC), permettant de diminuer la durée des études et de favoriser l'obtention plus rapide d'un diplôme par le jeune, sera implantée prochainement. Avec l'adhésion au RISQ, diverses modalités sont actuellement à l'étude dans les cégeps pour rejoindre les jeunes dans leur milieu par des cours à distance. Il faut souligner également que la clientèle autochtone fait l'objet de mesures particulières, axées sur l'intégration sociale, la réussite scolaire et la persévérance aux études.

Formation universitaire

À Sept-Îles, le Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord est une constituante de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il existe depuis 1974 et couvre le territoire à l'est de Baie-Trinité jusqu'à Blanc Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. Depuis 1992, le centre s'est doté d'infrastructures, dont trois salles de cours, une salle de vidéo-conférence et un laboratoire informatique.

La majorité des cours se donnent à **Sept-Îles**, mais des groupes peuvent être formés dans les autres localités du territoire, selon la demande. C'est ainsi que certains ont pu être formés à Fermont, à Port-Cartier et à Havre-Saint-Pierre.

Afin de concrétiser les volontés de développement des services universitaires sur le territoire, son Conseil d'orientation et l'UQAC ont procédé à l'embauche d'une ressource professionnelle pour appliquer le plan d'action défini dans une entente de partenariat intervenue entre les deux organisations en 1999. L'offre de formation est de plus en plus diversifiée, et correspond aux besoins exprimés par

le milieu. La formation de 1er cycle devient essentielle, tandis que celle de 2e cycle a pris une grande importance dans les dernières années, notamment afin de répondre aux exigences du marché du travail.

En 2001, l'Université du Québec à Chicoutimi a décerné 50 diplômes de 1er et de 2e cycles à des étudiants du Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord. Depuis sa création, l'UQAC a décerné près de 1300 diplômes aux étudiants de l'Est de la région.

Présentement, les cours offerts s'adressent principalement à une clientèle déjà sur le marché du travail. Il s'agit des programmes de l'UQAC et adaptés à ses clients, majoritairement des travailleurs à plein temps. Quelques finissants du Cégep de Sept-Iles viennent y débiter leurs études universitaires, pour ensuite aller les terminer à Chicoutimi à temps complet.

Les services du centre se sont diversifiés depuis 1999, avec l'instauration de la formation continue pour des besoins spécifiques. Ces formations peuvent être de durée variable, créditable ou non, selon les besoins du client. Les services à la collectivité se sont accrus par l'organisation de différentes conférences et l'arrivée du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC. Celui-ci, mis en place avec le concours des partenaires socio-économiques locaux, œuvre dans le domaine de l'entrepreneurship. Son implantation a permis l'embauche d'une ressource à plein temps.

La participation des principales entreprises d'importance du secteur à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi démontre bien l'engagement du milieu dans le développement de ses services universitaires. En 2003, les premières retombées de ces investissements profiteront à la recherche sur le territoire, par l'attribution de bourses à des projets voués à la recherche dans l'Est de la Côte-Nord.

Bien que modeste par ses infrastructures, le Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord déploie des efforts énormes dans le développement des services universitaires. Le partenariat établi entre l'UQAC et le Conseil d'orientation des services universitaires – secteur Est de la Côte-Nord illustre la volonté du milieu de se doter de services universitaires à la mesure de ses aspirations.

Le Conseil d'orientation des services universitaires de l'est de la Côte-Nord

Le Conseil d'orientation des services universitaires – secteur Est de la Côte-Nord mise sur l'expansion de l'enseignement supérieur sur son territoire. Au fil des années, l'Université du Québec à Chicoutimi s'est avérée le partenaire par excellence pour mener à bien cette entreprise.

La mission du Conseil d'orientation est la suivante :

- tracer les grandes lignes de l'action universitaire dans le milieu (Est de la Côte-Nord);
- guider l'Université du Québec à Chicoutimi dans l'établissement de ses priorités d'intervention;
- orienter, planifier et superviser la gestion des sommes disponibles pour l'amélioration des services universitaires dans le secteur desservi;
- évaluer la qualité des services rendus par l'Université du Québec à Chicoutimi.

Tout particulièrement, depuis 1999, les investissements consentis par les deux partenaires ont permis une nette progression des services, tant en matière de diversité dans l'offre de formation que de services à la collectivité et de promotion de la recherche. La visibilité accrue et la crédibilité de l'institution sont accentuées par un enseignement de qualité, des services tournés vers le client et un rapprochement significatif avec les milieux corporatifs, les organismes sociaux-économiques et communautaires. Par ses actions, le Conseil d'orientation a permis à plusieurs groupes d'étudiants de mener leurs études à terme au moyen d'investissements financiers.

Le Conseil d'orientation est composé de membres provenant des milieux des entreprises, des secteurs de l'enseignement, des groupes communautaires et étudiants. Il mise de plus en plus sur un partenariat élargi avec son milieu et l'UQAC.

Pour concrétiser leur action, en 1999, le Conseil d'orientation des services universitaires – secteur Est de la Côte-Nord et l'UQAC signaient une entente de partenariat pour la mise en œuvre d'un plan d'action autour de cinq orientations privilégiées. Ces dernières assurent une présence active de l'université dans l'ensemble du secteur Est de la région,

concrétisent des actions pour consolider et augmenter la clientèle par une meilleure offre de services, privilégient une collaboration de l'UQAC avec les différents milieux pour une offre de services dans divers domaines de recherche, assurent le développement des services à la collectivité et évaluent les services dispensés par l'UQAC sur son territoire.

Un troisième plan d'action a été adopté par le Conseil d'orientation pour les années 2002-2005. Il assure la continuité des efforts entrepris et des investissements consentis dans le développement des services. De plus, il visera l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur dans l'Est de la Côte-Nord, à plus long terme.

3.2 Cheminement des élèves au postsecondaire

Comme l'indique le tableau 3.1, de moins en moins de personnes s'inscrivent dans les cégeps de la Côte-Nord. Cette tendance s'observe depuis plusieurs années. Au total, le nombre d'étudiants des deux cégeps est passé de 1 801 en 1996 à 1 280 en 2002, pour une baisse de 28,9 %, plus du quart de la clientèle sur une période de sept ans.

TABLEAU 3.1
Nombre d'étudiants inscrits au collégial à temps plein, 1996 à 2002 (trimestre automne)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cégep de Baie-Comeau	955	924	915	865	793	689	665
Cégep de Sept-Îles (tous les centres d'enseignement)	846	792	818	769	755	696	615
Total	1 801	1 716	1 733	1 634	1 548	1 385	1 280

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Banque d'informations sur le collégial, *BIC*, 2002.

Les données du tableau 3.2 permettent de mieux comprendre le cheminement des élèves au postsecondaire. Celui-ci indique qu'une proportion importante des jeunes de la MRC Sept-Rivières choisissent le Cégep de Sept-Îles. En 2001, 72,5 % des nouveaux inscrits au collégial qui avaient terminé des études secondaires dans la MRC de Sept-Rivières se sont inscrits au Cégep de Sept-Îles. Comme l'indique le tableau 3.3, cette proportion est encore plus importante lorsqu'on considère le taux d'inscriptions des élèves des trois écoles secondaires à proximité du Cégep de Sept-Îles (École Manikoutai, Institut d'enseignement de Sept-Îles et Centre éducatif L'Abri). Dans les programmes offerts par le Collège, ce taux varie de 85 à 95 % selon les années⁹.

En 2001, l'ensemble des collèges du Québec comptait 222 nouveaux inscrits en provenance de la MRC de Sept-Rivières. Ce nombre est légèrement supérieur au poids

⁹ Source : MEQ, DSEQ, fichier distribution des nouvelles clientèles, version SIPEEC 2000, (printemps 2001-2002)

démographique de la MRC. En fait, la population de Sept-Rivières représente 35,3 % de la population de la Côte-Nord et fournit 37,1 % des nouveaux inscrits au collégial.

Malgré que la majorité des jeunes de la MRC choisit le Cégep de Sept-îles, il faut souligner que près du quart quitte la région pour poursuivre des études collégiales. Les régions qui ont accueilli le plus de jeunes de la MRC sont : la Capitale-Nationale (9,5 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (7,2 %).

Une proportion substantielle de jeunes quitte donc la MRC de Sept-Rivières pour compléter des études collégiales. À ce sujet, les participants mentionnent que les politiques gouvernementales actuelles ne favorisent pas les cégeps des régions éloignées. Ces derniers doivent se soumettre à des standards qui ne correspondent pas aux réalités régionales, établis en fonction de l'ensemble des établissements collégiaux de la province.

L'exode des jeunes qui désirent poursuivre des études de niveau universitaire est encore plus important, puisque les services d'enseignement offerts par l'UQAC ne répondent pas aux besoins de ceux qui veulent étudier à temps plein.

TABLEAU 3.2**Nouveaux inscrits au collégial de la MRC de Sept-Rivières selon les régions administratives, Automne 1996 à 2001**

REGIONS ADMINISTRATIVES	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
Bas-St-Laurent	10	4,1 %	7	4,0 %	8	4,8 %	2	1,3 %	7	5,8 %	6	2,7 %
Saguenay-Lac-St-Jean	13	5,3 %	6	3,4 %	6	3,6 %	4	2,6 %	4	3,3 %	16	7,2 %
Capitale-Nationale	19	7,8 %	18	10,2 %	7	4,2 %	12	7,8 %	8	6,7 %	21	9,5 %
Mauricie	0	0,0 %	1	0,6 %	2	1,2 %	3	1,9 %	1	0,8 %	1	0,5 %
Estrie	0	0,0 %	2	1,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,8 %	1	0,5 %
Montréal	7	2,9 %	5	2,8 %	6	3,6 %	4	2,6 %	2	1,7 %	4	1,8 %
Outaouais	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Côte-Nord												
• Baie-Comeau	4	1,6 %	4	2,3 %	1	0,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	5	2,3 %
• Sept-Îles (fra et ang)	184	75,4 %	128	72,7 %	132	80,0 %	125	81,2 %	95	79,2 %	161	72,5 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Chaudières-Appalaches	3	1,2 %	1	0,6 %	1	0,6 %	1	0,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Laval	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Laurentides	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %
Lanaudière	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %
Montérégie	2	0,8 %	4	2,3 %	1	0,6 %	2	1,3 %	2	1,7 %	5	2,3 %
Centre-du-Québec	1	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	244	100,0 %	176	100,0 %	165	100,0 %	154	100,0 %	120	100,0 %	222	100,0 %

Source : Ministère de l'Éducation, Banque d'informations sur le collégial, mars 2000.

TABLEAU 3.3
Choix de collèges et de programmes par les diplômées et diplômés des écoles secondaires du territoire, Automne 1999-2001

ÉCOLE SECONDAIRE	NOMBRE DE DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS INSCRITS															TAUX D'ATTRACTION DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES (%)					
	Au Cégep de Sept-Îles (Colonne 1)			DANS UN AUTRE COLLÈGE									Dans un cégep (Total) (Colonne 5)			Dans les programmes offerts ici (Colonne 6) = col. 1/col 1 + col. 2			Dans tous les programmes (Colonne 7) = col.1 / col. 5		
				Dans un programme offert au Cégep de Sept-Îles (Colonne 2)			Dans un programme non disponible au Cégep de Sept-Îles (Colonne 3)			En session d'accueil (Total) (Colonne 4)											
	A99	A00	A01	A99	A00	A01	A99	A00	A01	A99	A00	A01	A99	A00	A01	A99	A00	A01	A99	A00	A01
Centre Éducatif L'Abri	39	38	31	4	4	13	5	12	18	4	3	2	52	57	64	91	90	70	75	67	48
Horizon Blanc	1	0	0	16	7	9	7	4	10	2	4	2	26	15	21	6	0	0	4	0	0
Institut d'enseignement de Sept-Îles	5	6	16	2	0	2	2	0	3	1	0	0	10	6	21	71	100	89	50	100	76
Manikoutai	140	134	116	9	9	4	23	14	18	2	2	1	174	159	139	94	94	97	81	85	83
Monseigneur-Labrie	13	14	10	17	11	6	11	11	12	3	0	2	44	36	30	43	56	63	30	39	33
Monseigneur-Scheffer	3	4	4	5	3	5	1	1	0	1	0	1	10	8	10	38	57	44	30	50	40
Total/écoles françaises	201	196	177	53	34	39	49	42	61	13	9	8	316	281	285	79	85	82	64	70	62
Jimmy sandy	0	-	-	0	-	-	1	-	-	0	-	-	1	-	-	0	-	--	0	-	--
Queen Elizabeth High School	3	9	10	1	2	0	3	1	4	0	0	0	7	12	14	75	82	100	43	75	71
Mécatina	0	-	0	1	-	0	2	-	1	0	-	0	3	-	1	0	-	0	0	-	0
Netagamiou	1	2	1	2	0	1	4	2	2	1	0	0	8	4	4	33	100	50	13	50	25
Saint-Augustine's	0	1	0	5	0	1	7	3	2	2	0	0	14	4	3	0	100	0	0	25	0
Saint-Paul's	0	0	0	1	3	4	2	7	3	0	0	1	3	10	8	0	0	0	0	0	0
Total/écoles anglaises	4	12	11	10	5	6	19	13	12	3	0	1	36	30	30	29	71	65	12	40	37
Total/toutes écoles	205	208	188	63	39	45	68	55	73	16	9	9	352	311	315	76	84	81	59	67	60

3.3 Identification des freins à la scolarisation postsecondaire

Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion tenus sur le territoire de Sept-Rivières s'entendent pour dire que les parents et la communauté en général promeuvent peu les études postsecondaires. Par contre, selon elles, un marché du travail peu exigeant au plan académique et le coût élevé d'une formation à l'extérieur du territoire de la MRC de Sept-Rivières rendraient les études postsecondaires moins attrayantes pour les jeunes. De plus, au sujet du coût des études postsecondaires, des personnes ont également fait remarquer que le calcul des prêts et bourses octroyées à un étudiant ne tient pas compte de son éloignement géographique. Par ailleurs, de nombreux jeunes sont influencés par l'exemple de leurs parents. Plusieurs bénéficient d'emplois bien rémunérés dans de grandes entreprises, sans pour autant détenir de diplôme postsecondaire. Selon les participants, plusieurs jeunes veulent donc suivre leurs traces et intégrer ces grandes entreprises en tant que travailleurs non spécialisés.

Il faut préciser, cependant, que ces grandes entreprises exigent de plus en plus un diplôme d'études collégiales ou universitaires. D'ailleurs, *l'Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord* indique qu'il devrait y avoir dans les prochaines années une forte demande de la part des moyennes et grandes entreprises pour des travailleurs spécialisés de niveaux professionnel et technique.

3.4 L'abandon scolaire au collégial et à l'université

3.4.1 Au collégial

Il est généralement admis que la réussite des cours dans un programme dépend d'abord de la capacité des étudiants à leur arrivée au collégial. De plus, il existe une relation étroite entre la réussite des cours au premier trimestre, la persévérance scolaire et l'obtention du diplôme collégial.

Il existe des données sur la réussite et l'obtention de diplôme des étudiants par établissement. Les données pour le cégep de Sept-Îles sont présentées à titre indicatif aux tableaux 3.4. Toutefois, il ne nous a pas été possible d'obtenir les données sur la réussite scolaire des élèves selon leur provenance. Nous ne sommes donc pas en mesure d'indiquer si les étudiants originaires de la MRC de Sept-Rivières réussissent mieux ou moins bien que les autres étudiants de la Côte-Nord, ni si les étudiants qui quittent la région pour étudier réussissent moins bien que ceux qui vont au cégep de Sept-Îles.

Les deux premières colonnes du tableau 3.4 donnent la proportion d'étudiants qui ont réussi les trois-quarts de leurs cours au premier trimestre. Les troisième et quatrième colonnes donnent, quant à elles, la proportion d'étudiants qui obtiennent un diplôme dans les délais prévus¹⁰ par le programme. Les cinquième et sixième colonnes présentent le taux d'obtention de diplôme deux années après le délai prévu par le programme. Finalement, les septième et huitième colonnes fournissent le taux d'obtention de diplôme après quatre ans d'études collégiales, peu importe si l'étudiant a changé de programme ou de collègue.

Le tableau indique que la proportion d'étudiants ayant réussi plus de 75 % des cours au premier trimestre dépasse largement la moyenne québécoise pour le programme de Sciences de la nature (91 % contre 78 %). Cette proportion est également supérieure pour Techniques administratives

¹⁰ La durée prévue des études pour les programmes Sciences de la nature et Sciences humaines est de deux ans. Elle est de trois ans pour le programme Techniques administratives.

(69 % contre 63 %), mais elle est inférieure pour le programme des Sciences humaines (63 % contre 69 %). Pour ce qui est de la proportion d'étudiants qui obtiennent leur diplôme dans les délais prévus, elle est moins élevée que la moyenne québécoise en Sciences de la nature (37 % contre 39 %), Techniques administratives (13 % contre 16 %) et Sciences humaines (24 % contre 25 %). Finalement, quatre ans après leur inscription, la proportion d'étudiants qui obtiennent un diplôme est également moins élevée que la moyenne québécoise dans les programmes de Sciences de la nature (66 % contre 78 %), Sciences humaines (36 % contre 53 %) et Techniques administratives (40 % contre 45 %).

TABEAU 3.4
Taux de réussite et d'obtention d'un diplôme des étudiants
du Cégep de Sept-Îles, 1989-1997

Programme Sciences de la nature								
	PROPORTION DES ÉTUDIANTS AYANT RÉUSSI LE % DES COURS AU PREMIER TRIMESTRE		PROPORTION DES ÉTUDIANTS AYANT OBTENU UN DIPLÔME					
	Sept-Îles	Moyenne provinciale	Dans les délais prévus par le programme		2 ans après le délai prévu par le programme		4 ans après la première inscription au collégial	
	Sept-Îles	Moyenne provinciale	Sept-Îles	Moyenne provinciale	Sept-Îles	Moyenne provinciale	Sept-Îles	Moyenne provinciale
1989	85,0 %	75,0 %	52,0 %	36,0 %	61,0 %	53,0 %	80,0 %	79,0 %
1990	75,0 %	75,0 %	35,0 %	37,0 %	55,0 %	54,0 %	74,0 %	79,0 %
1991	75,0 %	76,0 %	45,0 %	40,0 %	60,0 %	57,0 %	79,0 %	79,0 %
1992	86,0 %	79,0 %	38,0 %	40,0 %	48,0 %	57,0 %	73,0 %	78,0 %
1993	79,0 %	77,0 %	37,0 %	40,0 %	53,0 %	57,0 %	66,0 %	78,0 %
1994	86,0 %	76,0 %	33,0 %	37,0 %	--	56,0 %	--	--
1995	86,0 %	76,0 %	37,0 %	39,0 %	--	--	--	--
1996	88,0 %	77,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	91,0 %	78,0 %	--	--	--	--	--	--
Programme Sciences humaines								
1989	33,0 %	58,0 %	13,0 %	27,0 %	27,0 %	48,0 %	43,0 %	58,0 %
1990	42,0 %	60,0 %	29,0 %	28,0 %	45,0 %	49,0 %	55,0 %	58,0 %
1991	30,0 %	61,0 %	17,0 %	28,0 %	27,0 %	46,0 %	38,0 %	55,0 %
1992	34,0 %	64,0 %	18,0 %	27,0 %	31,0 %	44,0 %	39,0 %	53,0 %
1993	37,0 %	64,0 %	20,0 %	27,0 %	27,0 %	44,0 %	36,0 %	53,0 %
1994	49,0 %	60,0 %	18,0 %	23,0 %	--	--	--	--
1995	51,0 %	61,0 %	24,0 %	25,0 %	--	--	--	--
1996	62,0 %	62,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	63,0 %	69,0 %	--	--	--	--	--	--
Programme Techniques administratives								
1989	38,0 %	59,0 %	0,0 %	20,0 %	13,0 %	33,0 %	50,0 %	56,0 %
1990	19,0 %	61,0 %	19,0 %	21,0 %	31,0 %	34,0 %	38,0 %	55,0 %
1991	24,0 %	56,0 %	24,0 %	19,0 %	24,0 %	32,0 %	29,0 %	49,0 %
1992	79,0 %	58,0 %	7,0 %	18,0 %	20,0 %	30,0 %	40,0 %	45,0 %
1993	40,0 %	57,0 %	7,0 %	19,0 %	--	--	--	--
1994	66,0 %	56,0 %	13,0 %	16,0 %	--	--	--	--
1995	63,0 %	56,0 %	--	--	--	--	--	--
1996	58,0 %	58,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	69,0 %	63,0 %	--	--	--	--	--	--

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Regard sur l'enseignement collégial, Indicateurs sur les cheminements scolaires dans les programmes Sciences de la nature, Sciences humaines, Techniques administratives*, 1999, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ENS-COLI/chesco/ches-acc.htm>.

Quant aux commentaires entendus en groupes de discussion, ils portent beaucoup sur la problématique des jeunes qui quittent la région pour étudier. Certaines personnes ont indiqué que plusieurs jeunes qui laissent la résidence familiale pour un cégep situé dans une autre région du Québec reviennent, en session d'accueil et d'intégration, au cégep de Sept-Îles, après avoir connu des échecs. Plusieurs jeunes ont de la difficulté à quitter leur milieu familial pour étudier. Ceci aurait un impact important sur la poursuite d'études postsecondaires chez les jeunes de la MRC.

3.4.2 À l'université

Peu d'information sur l'abandon des études universitaires chez les jeunes de Sept-Rivières est disponible. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer qu'à leur avis, peu de jeunes poursuivent des études universitaires, et que ceux qui le font sont défavorisés par l'obligation de déménager dans une autre région. De plus, ils croient que les employeurs de la région ne sont pas en mesure d'offrir des conditions intéressantes aux jeunes diplômés, ni d'emplois spécialisés dans leur champ d'études.

3.5 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université

La MRC de Sept-Rivières possède un seul établissement postsecondaire, soit le Cégep de Sept-Îles, et peu d'information sur la problématique de l'abandon scolaire est disponible. Les données existantes se rapportent à la réinscription au troisième trimestre et à la diplomation. Toutefois, la mise en place d'un système informatisé de suivi par cohorte pourra fournir des données sur l'abandon scolaire. Il est donc difficile de savoir si les jeunes de Sept-Rivières ont davantage de difficulté que les autres jeunes de la Côte-Nord à compléter des études postsecondaires.

Bien qu'il y ait un établissement sur le territoire, nous ne connaissons pas son impact sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Comme l'indique le tableau 3.1, le nombre d'inscriptions chute d'année en année. Cela semble s'expliquer principalement par une diminution importante de jeunes qui poursuivent des études collégiales. En tenant compte des inscrits au Cégep de Sept-Îles et de ceux des cégeps situés dans une autre région, la quantité de jeunes terminant leurs études secondaire et inscrits au collégial est passée de 244 en 1996 à 120 en 2000, une baisse de 50,8 %. Il y a cependant eu une hausse significative en 2001, alors que les nouveaux inscrits sont passés à 222. Il serait surprenant qu'une croissance aussi forte se maintienne. Mais les prévisions démographiques pour la MRC Sept-Rivières étant à la hausse; il se peut que la clientèle diminue moins rapidement qu'au Cégep de Baie-Comeau.

QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC

Il est difficile de connaître avec précision l'impact du décrochage scolaire sur le développement de la MRC de Sept-Rivières. En fait, les propos que nous avons recueillis lors des groupes de discussion portent davantage sur les impressions des participants que sur des exemples concrets ou des données précises démontrant l'existence d'un lien entre l'abandon scolaire et la situation socioéconomique de la MRC. Cela ne signifie pas que l'abandon scolaire n'a aucun impact sur le développement socioéconomique de la MRC, seulement qu'il est difficile d'en déterminer l'ampleur.

Impact économique

Il a été démontré dans la documentation que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national, en améliorant les compétences et les capacités productives de la force de travail. Ainsi, les pays les plus avancés économiquement ont généralement les dépenses en éducation les plus élevées.

Ce postulat peut-il s'appliquer à un territoire ou à une région? La présente étude ne peut le démontrer. Cependant, plusieurs participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les entreprises ont de la difficulté à embaucher une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée provenant de la MRC Sept-Rivières. Comme dans bien des régions au Québec, il existe un fossé entre la main-d'œuvre disponible et les emplois offerts. Ces écarts sont généralement attribuables à une mauvaise adaptation de la formation offerte dans les établissements scolaires aux besoins du marché de l'emploi, de même qu'à la difficulté, pour un territoire peu peuplé, de répondre aux besoins souvent cycliques des entreprises en main-d'œuvre spécialisée.

Il semble également que les personnes peu scolarisées aient de plus en plus de difficulté à intégrer le marché du travail : les emplois offerts par les grandes entreprises demandent un diplôme d'études secondaires. À ce sujet, des participants aux groupes de discussion ont mentionné, en dépit d'une baisse du taux de chômage, une augmentation du nombre de prestataires de l'aide sociale et ce, principalement chez les personnes entre 35 et 40 ans. Ce constat viendrait confirmer la tendance à l'effet que le diplôme d'études secondaires devienne de plus en plus une condition essentielle à l'intégration au marché du travail.

Impact social

Comme l'indique la documentation sur le décrochage scolaire au secondaire, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale. La documentation souligne également que les décrocheurs, en raison de leur condition socioéconomique, peuvent éprouver des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, ainsi que des problèmes liés à la criminalité juvénile et adulte. Ces situations peuvent se répercuter socialement, dans la mesure où les décrocheurs deviendront des parents peu scolarisés, ce qui augmentera les risques que leurs enfants éprouvent des difficultés scolaires et finissent par abandonner l'école à leur tour.

Les propos entendus lors des groupes de discussion tendent à confirmer ce type d'impact social. D'ailleurs, plusieurs participants ont fait un lien étroit entre le décrochage scolaire et la consommation de drogue. Pour certains jeunes, la vente de drogue est « beaucoup plus payante que d'étudier ». D'autres mettent également en évidence le climat de morosité et de désabusement qui règne parmi les jeunes décrocheurs. Aussi ceux-ci perdent-ils leur estime d'eux-mêmes.

CINQUIÈME PARTIE :

MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE

Les représentants de la communauté de la MRC de Sept-Rivières sont conscients des problèmes de sous-scolarisation que vit la population. L'abandon scolaire est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu sont donc de plus en plus sensibilisés à la question, mais, jusqu'à maintenant, peu se sont impliqués pour élaborer des projets permettant de contrer ce phénomène, si ce n'est que quelques écoles.

5.1 Milieu de l'éducation

Rôle du ministère de l'Éducation

Les personnes du milieu de l'éducation rencontrées en groupes de discussion s'entendent pour dire que le ministère de l'Éducation devrait davantage tenir compte des réalités régionales. Les normes provinciales empêchent les régions éloignées de développer des stratégies pédagogiques cohérentes adaptées à leur contexte. Le Ministère développe plutôt des mesures globales très standardisées.

Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre de plans de réussite, certains projets ont été élaborés. Ces plans nécessitent que chaque équipe-école détermine des objectifs de réussite clairs et mesurables relativement aux apprentissages, et qu'elle définisse ensuite des moyens concrets pour les atteindre. Le plan de réussite doit également prévoir des façons de mesurer périodiquement les résultats obtenus.

Les plans de réussite sont globaux, c'est-à-dire qu'ils touchent à tous les aspects de la vie scolaire. Par ailleurs, les conseils d'établissement en charge de leur élaboration ont suffisamment d'autonomie pour les adapter à leur réalité. Chaque plan de réussite reflète donc les particularités du milieu.

Dans la MRC de Sept-Rivières, quelques projets nous ont été mentionnés. Par exemple, l'école Riverview a élaboré le programme *School Success Plan*, qui consiste à aider les élèves du secondaire en difficulté académique, principalement par la mise sur pied d'activités parascolaires. L'école secondaire Queen Elizabeth a notamment élaboré un programme portant sur l'amélioration du niveau des élèves en lecture et en écriture. Le programme repose sur des activités parascolaires, conjuguées à des exercices de lecture et d'écriture. L'école primaire Flemming a mis en place le projet *After School Home Project*, qui cible les élèves à risque sans structure d'études. Le but est de permettre aux jeunes de terminer leurs devoirs à l'école, tout en leur offrant la possibilité de participer à d'autres activités. Les élèves ont également la possibilité d'obtenir un suivi individuel. Pour terminer, la polyvalente Jean-Du-Nord offre un projet d'aide aux devoirs aux élèves en difficulté. De plus, l'école mise sur une multitude d'activités culturelles et sportives pour créer un sentiment d'appartenance chez les jeunes, et ainsi augmenter leur motivation.

Rôle des enseignants et de la direction des écoles

Les personnes rencontrées dans les groupes de discussion ont peu élaboré sur le rôle des enseignants et des directions d'école face à l'abandon scolaire. Par contre, on mentionne que le rôle des professeurs est souvent tributaire des outils et du temps dont ils disposent pour dépister les décrocheurs potentiels et leur fournir le soutien nécessaire à la poursuite de leurs études. Les enseignants présents aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils doivent composer avec un nombre important d'élèves par classe, dont un nombre de plus en plus grand d'élèves plus ou moins motivés.

Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques

Une certaine collaboration existe entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs socioéconomiques dans la mise sur pied de projets contre l'abandon scolaire. Toutefois, certaines personnes souhaiteraient, entre autres, qu'il y ait plus d'échanges avec les gens des municipalités et du milieu des affaires dans le but de mettre sur pied des programmes en partenariat.

Un des projets nous a été présenté comme exemplaire de la collaboration entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs socioéconomiques. Il s'agit du programme *Volet II, formation professionnelle et cheminement individualisé*, du Centre Éducatif L'Abri. En cours depuis six ans, il permet aux étudiants potentiellement décrocheurs d'obtenir une expérience de travail semi-spécialisée par des stages. Les PME sollicitées acceptent de recevoir des jeunes pour leur offrir un stage. Cette collaboration intéresse les employeurs, puisqu'elle leur permet de former de la main-d'œuvre à moindre coût. Il semble que ce programme gagne en popularité. D'ailleurs, l'organisme en alphabétisation POPCO s'y est également joint. Il cible plus spécifiquement les jeunes de 16 ans qui ont au moins un deuxième secondaire.

Il semble aussi exister de plus en plus d'échanges et de collaboration avec les organismes du milieu de la santé et des services sociaux tels que les CLSC et le centre de santé. Par exemple, différents représentants de ces organismes sont souvent engagés dans des projets scolaires où ils agissent à titre de personnes ressources. Il existe notamment un projet visant les jeunes de six à douze ans qui ont des problèmes d'apprentissage, des troubles de concentration et des déficits d'attention. Ces jeunes sont référés par le CLSC, les centres jeunesse et les directions d'école. Des intervenants voient à leur dépistage et à leur suivi.

5.2 Acteurs socioéconomiques

Dans le Plan stratégique de la Côte-Nord 1999-2004¹¹, une des priorités de la MRC de Sept-Rivières est d'augmenter le niveau de scolarité et de réussite scolaire. Les acteurs socioéconomiques de la MRC sont donc au fait de l'importance des études. Cependant, la très faible participation des acteurs socioéconomique à la présente étude sous-entend que leur mobilisation est peu élevée. En fait, seuls le maire de Sept-Îles, deux représentants d'Emploi-Québec et un représentant de Développement des ressources humaines Canada ont accepté de participer à un groupe de discussion. Voilà qui confirme le manque d'intérêt des acteurs socioéconomiques pour l'abandon scolaire.

Les personnes présentes aux groupes de discussion nous ont tout de même fait part des projets en cours sur le territoire pour contrer le décrochage.

Une entente entre l'organisme POPCO et Emploi-Québec soutient les personnes entre 20 et 30 ans désireuses de réintégrer le marché du travail. Par ailleurs, l'organisme POPCO vise la création d'un programme d'éveil à la lecture et à l'écriture pour les enfants du primaire. Son but : permettre aux jeunes de développer des habiletés de lecture et d'écriture à l'extérieur de l'école.

Aussi, le projet *Défi-jeunesse Sept-Îles*, en collaboration avec DRHC, le CLSC, la commission scolaire du Fer et le Centre local d'emploi, permet à des jeunes de Sept-Îles et Port-Cartier de connaître le marché du travail. Depuis deux ans, il offre des stages rémunérés d'une durée de six semaines à des jeunes entre 15 et 20 ans identifiés comme à risque élevé de décrochage ou déjà décrocheurs. L'organisme Défi-jeunesse Sept-Îles inc. finance à 50,0 % les stages dans les organismes privés et à 100 % les emplois en milieu communautaire. Cette année, 40 jeunes ont effectué des stages dans des organismes privés et communautaires. Selon les commentaires recueillis, 90,0 % de la clientèle retourne aux études à la suite d'un stage.

¹¹ CRD Côte-Nord, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004*, Baie-Comeau, 1999.

Finalement, le CLE module sécurité du revenu veut implanter sur le territoire de Côte-Nord le projet pilote *Ma place au soleil*. Le but est de rejoindre les jeunes mères prestataires de l'aide sociale qui souhaitent retourner aux études. Le projet sera réalisé en partenariat avec le milieu de l'éducation et les garderies. Actuellement, il s'offre dans d'autres régions du Québec.

5.3 Pistes d'intervention proposées

Diverses pistes d'intervention ont été proposées par les intervenants des milieux socioéconomique et de l'éducation pour contrer l'abandon scolaire. Cette section les reprend.

- Élaborer une formation sur les besoins d'intervention auprès des parents d'enfants de 0 à 2 ans. Selon la personne qui a proposé cette intervention, cette période de l'enfance est déterminante dans le développement de l'enfant.
- Les cégeps de la Côte-Nord sont contraints d'offrir des programmes de formation selon des standards provinciaux établis par le ministère de l'Éducation. Ces standards, en termes de nombre d'élèves par cours, sont souvent beaucoup trop élevés pour des établissements en territoires à faible densité de population. Ils devraient davantage tenir compte de la réalité et des besoins des régions concernées.
- Afin de diminuer l'exode des jeunes scolarisés, le Ministère pourrait octroyer une bourse avec contrat d'engagement à des étudiants qui effectuent des études postsecondaires dans des domaines en demande sur la Côte-Nord.
- La formation professionnelle devrait se développer dans des secteurs d'activité où les emplois sont en demande.
- Pour contrer la baisse de clientèle dans les cégeps de la Côte-Nord, les établissements pourraient inviter des étudiants étrangers à venir étudier dans la région.

5.4 Attentes face au Comité RAP

La majorité des personnes rencontrées en groupes de discussion connaissent peu le Comité RAP. Certains en attendent cependant quelques contributions :

- que le Comité RAP collabore activement avec les milieux à élaborer des projets;
- qu'il reste sensibilisé aux problématiques locales des MRC, à bien documenter;
- qu'il mobilise l'ensemble des collaborateurs des MRC;
- qu'il soutienne les différents projets mis en place dans les écoles et dans les milieux.

5.5 Conclusion sur la mobilisation du milieu face à l'abandon scolaire

Nous avons constaté que, de façon générale, les acteurs du milieu de l'éducation sont au fait du problème. De plus en plus de projets sont mis sur pied et il y a même une volonté de collaboration avec des partenaires externes au milieu de l'éducation.

La mobilisation semble beaucoup moins grande chez les acteurs socioéconomiques. La difficulté que nous avons eu à convaincre leurs représentants à participer à la présente étude en donne un indice. Il faut toutefois souligner que certains projets en cours semblent bien fonctionner.

Il nous est donc difficile de connaître l'opinion des acteurs socioéconomiques sur l'abandon scolaire, puisque très peu ont accepté de nous donner leur avis.

SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Le présent rapport fait état de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC de Sept-Rivières. En complément au rapport régional, il a pour objectif de fournir un maximum d'information, pour sensibiliser le milieu à la problématique et soutenir toute action menée en vue de la contrer. Il revient maintenant aux organismes du milieu de se l'approprier et de mettre en commun les ressources et l'expertise locales, afin d'élaborer des projets en lien avec les besoins des jeunes.

En guise de conclusion, nous répondons à une série de questions formulées par le Comité RAP, qui ont orienté cette étude¹². Les réponses nous permettent de résumer les connaissances acquises et d'identifier celles encore à acquérir.

« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »

Les acteurs rencontrés se montrent sensibles à la problématique de l'abandon scolaire. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné, il semble que les acteurs socioéconomiques se mobilisent peu. La difficulté que nous avons eu à convaincre leurs représentants à s'impliquer dans la présente étude en fournit une bonne indication. En fait, seulement quatre ont accepté de participer aux groupes de discussion. Il faut souligné toutefois que, du côté de l'éducation, la participation a été excellente.

Aux intervenants du milieu de l'éducation, l'abandon scolaire se présente comme un phénomène grave, lié de près à la

¹² Comité RAP, Balises. *Étude sur le phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord*, Comité scientifique, octobre 2001.

famille ou au milieu du jeune. Malgré des indicateurs qui laissent voir une population favorisée au plan socioéconomique, les intervenants nous ont plutôt décrit une division en deux groupes; un premier, favorisé économiquement, qui offre un milieu familial sain, et un deuxième, très défavorisé économiquement, qui n'a pas la capacité de soutenir ses jeunes dans leur cheminement scolaire. Ce dernier groupe se trouve souvent dans certains villages éloignés. On décrit également ce groupe comme vivant des problématiques sociales importantes, l'alcoolisme par exemple.

Cette vision des Sept-Rivières comme un territoire coupé en deux, où s'opposent des réalités socioéconomiques très différentes, est-ce une réalité ou le fruit de préjugés? La présente étude ne peut en juger. Il reviendra au milieu d'approfondir cette question et, s'il y a lieu, d'identifier plus précisément ces territoires dit défavorisés.

Les acteurs socioéconomiques perçoivent également cette division du territoire. De plus, l'abandon scolaire est vu comme une des causes actuelles du manque de main-d'œuvre spécialisée. Selon les personnes présentes aux groupes de discussion, les employeurs parlent davantage de sous-scolarisation de la main-d'œuvre que d'abandon scolaire des jeunes.

Pour ce qui est de l'abandon scolaire au niveau postsecondaire, les intervenants sont particulièrement sensibles aux faits que la clientèle baisse au Cégep de Sept-Îles et qu'encore trop de jeunes quittent la région. De plus, plusieurs le constatent : malheureusement, il arrive que des jeunes veulent demeurer ou revenir dans la région une fois leur diplôme postsecondaire obtenu, mais ne trouvent pas d'emploi pour eux.

« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »

Comme nous l'avons déjà mentionné, les personnes rencontrées en groupes de discussion (provenant principalement du milieu de l'éducation) ont établi une corrélation entre milieu familial et décrochage scolaire, de

même qu'entre consommation de psychotropes et décrochage. Le rapport régional a permis de démontrer que la documentation sur l'abandon scolaire a abondamment traité de ce lien entre des facteurs de situation de vie des jeunes et l'abandon scolaire. À ce titre, la situation sur le territoire de Sept-Rivières correspond à la documentation.

« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? »

Nous avons pu répertorier plusieurs projets dans le cadre de la présente étude. Certains projets ont été élaborés par et pour les écoles, d'autres ont été élaborés en partenariat avec des organismes du milieu et d'autres encore proviennent de l'initiative des organismes du milieu.

La MRC Sept-Rivières bénéficie donc d'une expertise quant à l'élaboration de projets. Bien que l'expertise reste toujours à développer, il n'en demeure pas moins que plusieurs expériences ont été réalisées. Nous savons cependant très peu de choses sur leur compte et sur les résultats obtenus.

« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? »

Il y en a une et ce, que ce soit dans les écoles ou au sein des organismes socioéconomiques. Toutefois, cette volonté ne s'observe pas auprès de tous les acteurs du milieu. Il y a une volonté certaine du secteur de l'éducation. Pour ce qui est du côté socioéconomique, l'intérêt ou la volonté semble beaucoup moins forte.

Face à la mobilisation du milieu, plusieurs personnes rencontrées déplorent le manque d'implication des employeurs et, principalement, de la grande entreprise. Les employeurs ne font que soulever le manque de main-d'œuvre spécialisée, sans toutefois établir un lien entre cette pénurie de main-d'œuvre et l'abandon scolaire.

« Y a-t-il des chances d'intervention? »

Les renseignements collectés dans la présente étude indiquent que plusieurs certains élèves de la MRC de Sept-Rivières évoluent dans un milieu familial relativement défavorisé sur le plan socioéconomique. Ce contexte fait en sorte que les jeunes reçoivent généralement moins d'appui de la part de leurs parents.

Il y a donc plusieurs chances d'intervention à saisir afin de pallier les carences de l'environnement familial. Les interventions mises sur pied pourraient viser soit les parents, soit les élèves. Selon les propos entendus lors de la tenue des groupes de discussion, plusieurs parents ne sont pas outillés pour soutenir leurs enfants sur le plan académique. Par exemple, ils pourraient être sensibilisés à l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants et recevoir du soutien pour l'aide aux devoirs.

Il faut également informer les jeunes des nouvelles réalités du marché du travail. Les personnes rencontrées pensent que les jeunes ne doivent plus prendre exemple sur leurs parents, qui ont pu obtenir des emplois bien rémunéré sans diplôme, ou uniquement avec un diplôme d'études secondaires.

Au cégep, il faut des incitatifs pour que les jeunes demeurent dans la région. D'une part, les prêts et bourses ne tiennent pas compte de la réalité des étudiants des municipalités éloignées de Sept-îles et, d'autre part, les politiques du ministère, en fixant des ratios trop élevés, empêchent le cégep d'offrir une gamme plus vaste de cours.

« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets contre l'abandon scolaire? »

Le principal facilitant à la mise en œuvre de projets sur le territoire est la prise de conscience des acteurs du milieu de l'importance de la persévérance scolaire. Cependant, il n'y a pas d'organismes ou d'intervenants actuellement « porteurs du dossier » sur l'abandon scolaire. Dans les localités, aucun organisme ou personne-ressource n'a une vision d'ensemble de la problématique prévalant sur le territoire et en mesure

d'impliquer des partenaires des milieux scolaire, sociosanitaire et économique.

Il n'y a pas encore suffisamment de liens de collaboration et d'échanges entre les acteurs socioéconomiques et les écoles. Bien qu'il y ait des expériences en cours, il faudra en développer d'autres, que tous les acteurs du milieu puissent se rencontrer et développer une stratégie commune d'intervention.

L'implication des employeurs et des municipalités demeure également un facteur important à la lutte contre l'abandon scolaire. Dans un premier temps, ces acteurs devront être sensibilisés pour, dans un deuxième temps, s'impliquer.

Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?

Il y a un besoin d'information sur la problématique de l'abandon scolaire et sur la situation réelle sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières. Le présent rapport permettra en partie de le combler. Toutefois, les organismes du milieu devront également partager leur expertise, afin d'enrichir la compréhension de chacun face à l'abandon scolaire. Les écoles ont une expertise face au comportement des élèves en classe; d'autres organismes en ont une auprès de parents vivant des situations difficiles, d'autres ont une bonne connaissance du marché du travail, d'autres encore ont des contacts privilégiés avec des jeunes décrocheurs. L'expertise de chacun doit être mise à profit pour que les projets élaborés fassent partie d'une stratégie commune.

ANNEXE A

(BIBLIOGRAPHIE)

ALTAMIRO, C., *Prévention des échecs et des abandons en première année de formation collégiale. Intervention motivationnelle et analyse métacognitive*. UQAM, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en éducation, septembre 1993, 245 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C., *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des 16 à 18 ans : sept études de cas*, CRIRES, Ste-Foy, 1994, 151 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C. *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle : le point de vue des personnes engagées dans la formation des jeunes*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 2, n°3, 1995, 158 p.

BANVILLE, L., *La grossesse chez les adolescentes de la Côte-Nord : État de situation et perspectives de prévention du phénomène* Régie régionale de la santé et des services de la Côte-Nord, Baie-Comeau, octobre 2001. 98 p.

BEAUCAGE, B., *L'interrelation entre deux phénomènes sociaux préoccupants : le décrochage scolaire et la consommation de substances psychotropes*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1998, 107 p. Document en ligne : <http://www.cplt.com/cplt/cplt.2.b.php>

BEAUCHESNE, L., *Les abandons scolaires : profil sociodémographique*, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1991.

BENNY, M. et FRAPPIER, J-Y., *L'abandon scolaire*, Association Canadienne pour la Santé des Adolescents, Extraits du PRO-ADO, vol. 6, 1997.

BOUCHARD, P., COULOMBE, L. et ST-AMANT, J-C., *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°1, 1994, 119 p.

BOUCHARD, P. et ST-AMANT, J-C., *On devrait fermer toutes les écoles et en faire comme la nôtre. Expériences de retour aux études dans quatre écoles québécoises*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°2, 1994, 177 p.

BOUCHARD, P., ST-AMANT, J-C., GAUVIN, M., QUINTAL, M., CARRIER, R. et GAGNON, C., *Familles, école et milieu populaire*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 5, n°1, 2000, 193 p.

BOUDREAU, N., *Socialisation, participation sociale et violence*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 13 p.

BOUDREAU, N., *Intégration des personnes par l'emploi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 15 p.

BOUDREAU, N., *Enfance-jeunesse et participation sociale*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 23 p.

BOUDREAU, N., *Pauvreté, plus qu'une question de revenu*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 19 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, *Recherche en bref...*, Ste-Foy, n°19, septembre 1999, 16 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, *Profil socio-économique*, Municipalité régional de Comté de la Haute-Côte-Nord, mars 1999.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MANICOUAGAN, *Profil socio-économique MRC de Manicouagan*, août 1999, 50 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINGANIE, *Profil socio-économique de la municipalité de Havre-Saint-Pierre*, mai 2002, 24 p.

CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

CLOUTIER, R., «La mission de l'École dans la promotion et la supervision parentale», dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 193-203.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE, Centre de formation professionnelle de Forestville, *Une action mobilisatrice pour notre jeunesse, Projet présenté dans le cadre du programme de subvention du Fonds jeunesse Québec, Volet « Une école ouverte sur son milieu »*, 2001.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial*, Rapport 1997-1998. Gouvernement du Québec, juin 1998, 100 p.

CONSEIL PERMAMENT DE LA JEUNESSE, *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, mai 2002, 61 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Avis à la ministre de l'Éducation, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 112 p.

CONSULTANT G.P., *État de situation portant sur le peu d'intérêt et de collaboration de la population du Havre St-Pierre autour d'activités préventives dans un contexte d'aggravation de la problématique de la consommation de psychotropes (alcool et drogues)*, Pour le Centre de Santé de la Minganie, novembre 1997, 27 p.

CRIRES, *La réussite scolaire, expériences novatrices dans les écoles québécoises*, Ste-Foy, 1992, 80 p.

CRIRES, *Les stéréotypes sexuels et l'abandon au secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation, Ste-Foy, Bulletin du CRIRES, n°4, 1994, 6 p.

CRIRES, *Intervention pédagogique auprès des élèves à risque du primaire : perspectives et prospectives*, Actes de symposium sur les élèves à risque tenu à l'Université Laval en octobre 1995, sous la direction de Lise St-Laurent, vol. 3, n°2, 1996, 63 p.

CRIRES, *La réussite scolaire en milieu populaire. Quelques pistes d'intervention*, Ste-Foy, Nouvelles CEQ, mars-avril 2000, p.19-21.

CRD DE LA CÔTE-NORD, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004. Donner une valeur ajoutée à la Côte-Nord*, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 261 p.

DAGENAIS, M., MONTMARQUETTE, C., PARENT, D., DUROCHER, B. et RAYMOND, F., *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention R-99-5F*, Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, 74 p.

DEBLOIS, C. et CORRIVEAU, L., *La culture de l'école secondaire et le cheminement scolaire des élèves*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 1, n°4, 1994, 279 p.

DESLANDES, R et BERTRAND, R., *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève : une intervention cohérente et des services mieux harmonisés*, Rapport de recherche, CQRS/MEQ, septembre 2001.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord : Faits saillants*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 21 p.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 372 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 1995*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1997, 343 p.

DES ROCHES, M., *Données sociodémographiques et socioéconomiques du recensement 1996 pour la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1998.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1998 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2000, 544 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 2000*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 266 p.

DES ROCHES, M., *La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 118 p.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.gc.hrdc-drhc.gc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Enquête sur l'érosion de la main d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord*, mars 2002, 78 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL D'EMPLOI-QUÉBEC. *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol 18, n° 6, juin 2002, 30 p.

DORVAL, L. et POULIN, G., *Découverte d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans des petites communautés de la Minganie*, Centre de santé de la Minganie, Direction des services communautaires, 1998, 49 p.

GÉLINAS, I., POTVIN, P., MARCOTTE, D., FORTIN, L., ROYER, É. et LECLERC, D., « Étude des liens entre le risque d'abandon scolaire, les stratégies d'adaptation, le rendement scolaire et les habiletés scolaires », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p.223-240.

GOSSELIN, L., OUELLET, R., et PAYEUR, C., *Inventaires des pratiques favorisant la réussite scolaire dans les écoles primaires et secondaires du Québec*, CRIRES, Ste-Foy, 1992, 343 p.

HARDY, J.-Y., « Le décrochage scolaire au secondaire, phénomène complexe », *Québec français*, automne 1994, p. 71-74.

HRIMECH, M., THÉORÊT, M., HARDY, J.-Y. et GARIÉPY, W., *Étude sur l'abandon scolaire des jeunes du secondaire sur l'île de Montréal*, Montréal, GIRAS, Université de Montréal, 1993, 182 p.

JANOSZ, M. et LE BLANC, M., « Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage », *Prisme*, vol. 7, n° 2., 1997, p. 290-308.

JANOSZ, M., FALLU, J-B. et DENIGER M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans VITARO, F. et GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, 2000, Ste-Foy, p.115-164.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé 1998*, Deuxième édition, chapitres 12 à 15, 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main*, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>, 2002, 46 p.

JANOSZ, M. et DENIGER, M-A., *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés 1998-2000, Rapport synthèse de recherche*, juin 2001, 174 p.

LALIBERTÉ, L., LAVOIE, M. et GARNEAU, E., P.A.S. *Prévention Abandon Scolaire. Administration et guide d'intervention*, Granby, Commission scolaire régionale Meilleur, 1984.

LAROUCHE, M-C., DUGAS, S., TANGUAY, L., ST-HILAIRE, Y. et THERRIEN. F., *Étude de l'environnement externe*, CLSC-Centre de Santé des Sept-Rivières., mai 1998, 48 p.

LE BLANC, M., JANOSZ, M. et LANGELIER-BIRON, « L'abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », *Apprentissage et Socialisation*. vol.16 n°1, 2, 1993, p 43-63.

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin éditeur.

MARCEAU R, et COWLEZ P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001. document en ligne : <http://www.iedem.org/ecoles1/region09.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école ça m'intéresse?*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, *La situation des jeunes diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, 1997, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès. Plan d'action pour la réforme ministériel de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/reforme/reforme.htm>, 1997, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/pdf/nourris-f.pdf>, 1998, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2002-2003 du ministère de l'Éducation*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/Plan2000-2003.pdf, mars 2000, 45 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école de montréalaise 2000-2001*, document en ligne : <http://www.ecolemontrealaise.qc.ca/franco/documents/outils/75-0073.pdf>, 2000, 9 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2001.pdf>, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2002.pdf>, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation, mise à jour 2001*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/abrege_f_miseajour.pdf, 2001.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Profil économique de la région de la Côte-Nord (09)*, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/region-09.htm>, 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, *Côte-Nord et intervention en toxicomanie: une action concertée et cohérente sur toute la ligne*, Collection Phare, n°2, mai 2001, 19 p.

MOISSET, J. et TOUSSAINT, P., « Pourquoi faut-il combattre l'abandon scolaire? Une perspective socio-économique », dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, 1992, p. 38-55.

NADREAU, D., *Profil socio-économique du milieu fermontois, Version revue et augmentée*, Préparé sous le mandat du Centre local de développement de Caniapiscau inc., février 1999, 125 p.

PERRON, M. et VEILLETTE S., *Mini-colloque sur le décrochage scolaire. L'abandon scolaire: des enjeux stratégiques pour le développement régional*, Groupe Écobes, Alma, 25 avril 1996, 49 p.

PINARD, R. POTVIN, P. et ROUSSEAU, R., « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p. 241-265.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Promotion de la santé et prévention de la toxicomanie, Plan d'action régional multisectoriel*, Baie-Comeau, 1997, 24 p.

RIVIÈRE, B., *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial*. Collège de Rosemont, 1995, 309 p.

RIVIÈRE, B., *Le décrochage au collégial, le comprendre et le prévenir*. Édition Beauchemin, Québec, 1996, 221 p.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C. et VINCENT, S., *L'ABC de la réussite scolaire*, CRIRES, Ste-Foy, Les Éditions St-Martin, 1995, 148 p.

SOGÉMAP INC. dans le cadre d'un mandat reçu du ministère de l'Éducation, *Analyse des données sur les mesures obligatoires du programme de soutien à l'école montréalaise*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 80 p.

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, faisons le PAS... pour la Prévention de l'Abandon Scolaire*, Journée de concertation régionale de la prévention à l'abandon scolaire, Rapport des ateliers de la MRC de l'Assomption, Collège de l'Assomption, 2001, 40 p.

UQAM, vice rectorat à l'enseignement de la recherche, *La persévérance dans les études à l'UQAM, Bilan et diagnostic de la situation, orientations et attentes institutionnelles*. Document adapté par le Conseil d'administration le 18 décembre 1990, 51 p.

VITARO, F., BRENDGEN, M et TREMBLAY, R., «Prevention of school dropout through the reduction of disruptive behaviors and school failure in elementary school», *Journal of School Psychology*, vol 37, n° 2, pp. 205-226.

ANNEXE B

(GUIDES DE DISCUSSION)

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs socioéconomiques

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques socioéconomiques de la localité

Au-delà des statistiques officielles, qu'est-ce qui caractérise la MRC de _____ par rapport aux autres MRC de la Côte-Nord?

- Population (profil socioéconomique de la population, démographie, exode des jeunes)
- Marché du travail (emplois disponibles [nombre et catégories d'emplois disponibles], emplois non comblés, exigences académiques et professionnelles des employeurs pour les emplois non comblés)
- Main-d'œuvre (disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'employabilité de la main-d'œuvre, concordance entre l'offre et la demande d'emploi)
- Problématique sociale (Consommation d'alcool et de drogue, suicide, violence familiale, taux de criminalité, santé de la population)

3. Impact de l'abandon scolaire sur le développement de la localité

- Perception des participants face à la problématique de l'abandon scolaire (problèmes majeurs pour la MRC)
- Impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Proposition en vue de contrer l'abandon scolaire

- À qui revient ce rôle?
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Propositions des participants pour contrer l'abandon scolaire
- Initiatives prises dans la région
- Connaissance du Comité RAP

5. Mot de la fin

- Remerciements
- Fin de la rencontre

6. S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur le développement socioéconomique de la localité.

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs du milieu de l'éducation

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire

- Milieu familial (caractéristiques socioéconomiques, consommation d'alcool et de drogue, violence)
- Importance accordée à la réussite scolaire (par les jeunes et par les parents)
- Performance scolaire des élèves (résultats scolaires, assiduité, effort)
- Cheminement scolaire des élèves (décrochage scolaire, retard académique, retour aux études au secteur des adultes)

3. Problématique de l'abandon scolaire

- Importance de l'abandon scolaire dans la MRC
- Caractéristiques des élèves à risque
- Facteurs favorisant l'abandon scolaire (facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels, facteurs institutionnels)
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Intervention possible face à l'abandon scolaire

- Moment de l'intervention (primaire, secondaire)
- Dépistage des décrocheurs (méthodes de dépistage)
- Clientèle ciblée par les interventions (les élèves, les parents, le système scolaire)
- Nature de l'intervention (aide aux devoirs, motivation scolaire, soutien scolaire, activités d'insertion, aide aux parents pour le soutien aux devoirs et aux leçons)

5. Mobilisation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire (perception des participants)

- Participation du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires
- Participation des directions d'écoles et du personnel enseignant
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Partenariat entre les écoles et les partenaires socioéconomiques
- Propositions pouvant favoriser une plus grande participation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire

6. Perception face aux projets mis de l'avant jusqu'à maintenant pour contrer l'abandon scolaire

- Résultats obtenus
- Problèmes rencontrés
- Connaissance du Comité RAP

7. Mot de la fin

- Remerciements
- S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur l'abandon scolaire ou sur les difficultés scolaires des élèves.

ANNEXE C

(LISTE DES ORGANISMES)

Liste des organismes qui ont participé aux groupes de discussion

SEPT-RIVIÈRES (ACTEURS DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE)

- | | |
|---|----------------------|
| • Développement des Ressources Humaines du Canada | • Sécurité du Revenu |
| • Emploi-Québec | • Ville de Sept-Îles |
-

SEPT-RIVIÈRES (ACTEURS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION)

- | | |
|---|---|
| • Cégep de Sept-Îles | • École Jean du Nord |
| • Centre éducatif L'Abri | • École secondaire Queen Elizabeth |
| • CLSC- Centre de santé des Sept-Rivières | • L'Envol Maison de la Famille |
| • Commission scolaire Eastern Shores | • Maison des jeunes de Port-Cartier |
| • Centre Jeunesse Côte-Nord | • UQAC et Conseil d'orientation services universitaires |
-